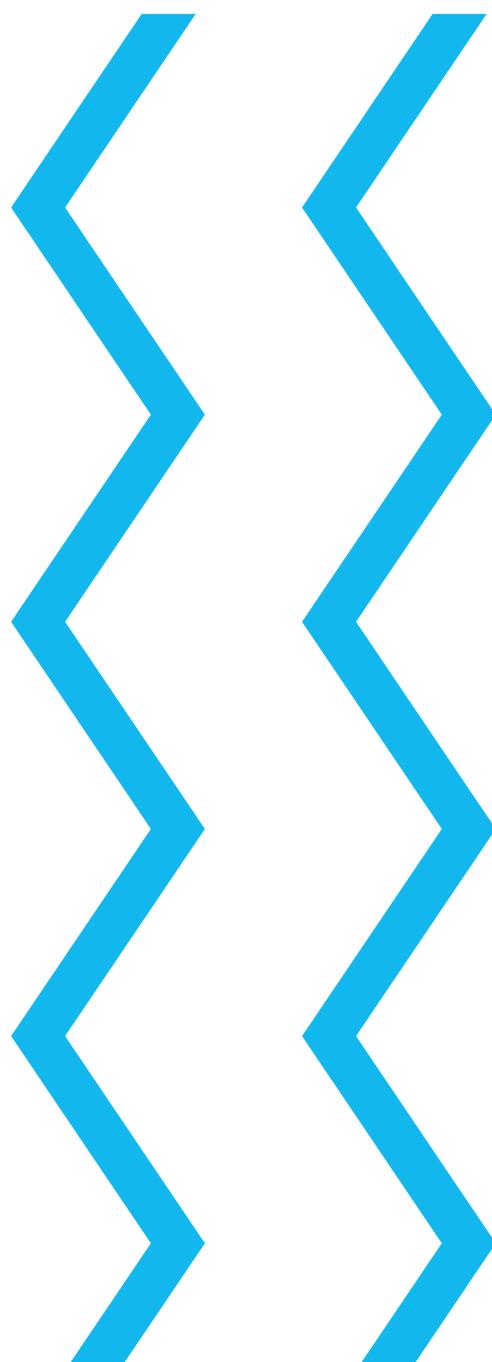
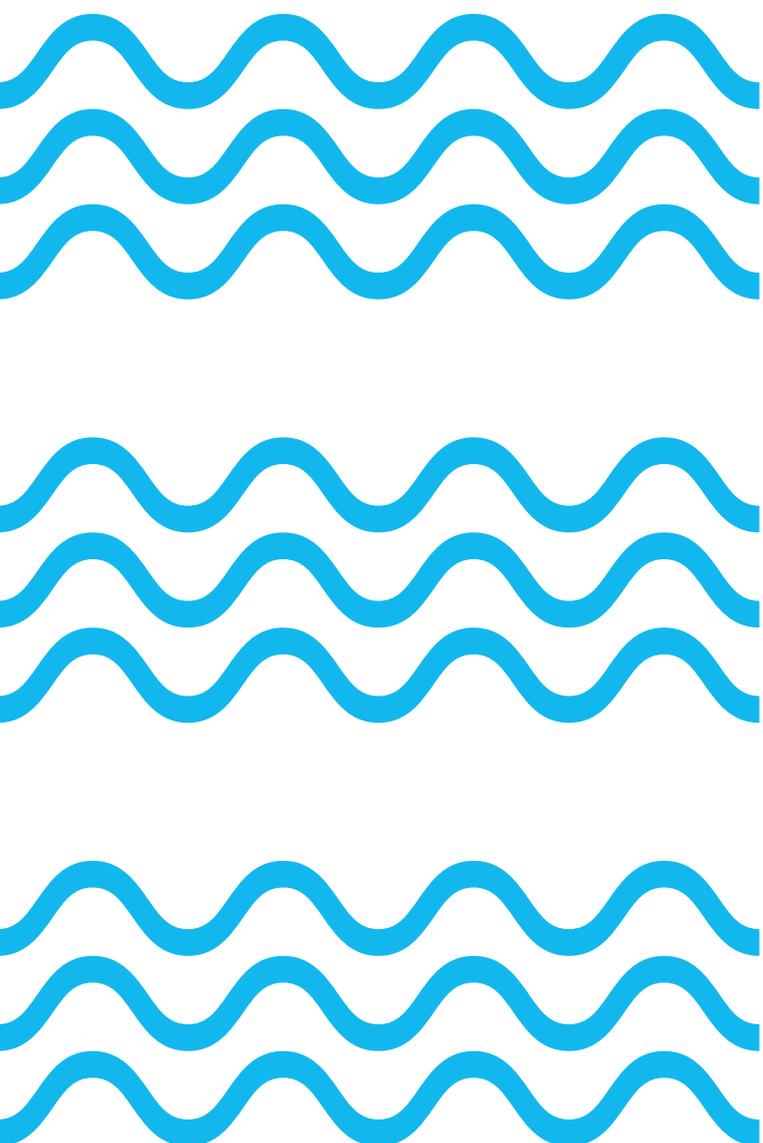




Le tourisme
au service des hommes et des territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





OUVRAGE ÉDITÉ PAR

UNAT

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Lilian Nobilet, Délégué général de l'UNAT

RÉALISATION

Pierre Jouquan, chargé de communication de l'UNAT

RÉDACTION

Équipe UNAT Nationale
Les UNAT en région

CRÉDITS PHOTOS

UNAT

CRÉDITS ILLUSTRATIONS

Chloé Bourreau

ISSN 2558-5886

SOMMAIRE

ÉDITOS CROISÉS	4
L'UNAT EN 2023	6
PRÉSENTATION ET CHIFFRES CLÉS	7
COMPOSITION DU CA ET DE L'ÉQUIPE	8
LES GRANDS MOMENTS DE 2023	9-10
PARTENAIRES ET SOUTIENS	11
LES ACTIVITÉS DE L'UNAT	12
ENFANTS ADOS ET CLASSES DÉCOUVERTES	13-14
VACANCES ET HANDICAP	15
VOYAGES ET SÉJOURS	16
UNAT OBSERVATIONS	16
VILLAGES VACANCES	17
SOLIDARITÉS SOCIALES	18
POUR UN TOURISME DURABLE	19
FONDS MUTUEL DE SOLIDARITÉ	20
ÉTÉ CULTUREL	21-22
UNAT EN REGION	23
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	24-25
BRETAGNE	26-27
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	28-29
GRAND EST	30-31
HAUTS-DE-FRANCE	32-33
ÎLE-DE-FRANCE	34-35
NORMANDIE	36-37
NOUVELLE-AQUITAINE	38-39
OCCITANIE	40-41
PAYS DE LA LOIRE	42-43
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	44-45
RAPPORT FINANCIER	46

ÉDITOS CROISÉS



Lilian Nobilet, Délégué Général de L'UNAT

2023 a une nouvelle fois été une année très dense pour l'UNAT, tant du point de vue du plaidoyer que de la vie associative ou encore de l'engagement dans des chantiers structurants pour le réseau.

Du point de vue du plaidoyer, la nouvelle étude réalisée avec la Fondation Jean-Jaurès a de nouveau mis l'accent sur l'inégalité de l'accès aux vacances, aggravé par le contexte inflationniste. Elle nous a permis d'affirmer la spécificité du Tourisme Social et Solidaire dans son engagement pour le droit aux vacances, dans les médias et à nos interlocuteurs publics.

Ce travail de mise en lisibilité de notre action s'est également fait dans une représentation régulière auprès des pouvoirs publics avec de nombreuses interpellations et rencontres de nos ministres de tutelles et de leur cabinet, ainsi qu'avec les administrations.

L'UNAT s'est ainsi mobilisée pour alerter sur les difficultés de nos adhérents, face à l'inflation, à l'augmentation du CEE, aux nouvelles règles VAO, aux «tracasseries administratives», j'évoque particulièrement ici la question du recouvrement non justifié par les URSSAF des aides COVID pour certains établissements. Et cela a payé. Nous avons ainsi par exemple activement contribué à un renforcement des aides au départ en colo avec le Pass Colo. C'est une véritable avancée, même si nous espérons qu'à l'avenir elle puisse être étendue à toutes les classes d'âge. Notre mobilisation a également permis que le Fond Territorial d'Accessibilité soit accessible aux associations.

L'UNAT a permis également la coordination du travail sur la grille de classement des Villages Vacances avec Atout France. J'ai pu assister à une réunion sur le sujet, et mesurer l'importance de notre présence pour faire une prise en compte de la réalité de nos contextes d'exploitation.

Le travail initié les années précédentes de partenariat avec le Crédit Coopératif, Assurinco ou encore la Maif a été consolidé.

En ce qui concerne notre vie associative, il est important de souligner sa vitalité grâce à l'engagement des membres dans les commissions, groupes de travail, Bureau, ou conseil d'administration. La connaissance partagée et la socialisation des situations singulières dans ces espaces formels, ainsi que dans les échanges informels construisent notre identité, et nos références pour l'interne de l'association mais aussi pour l'externe, nos partenaires et institutions référentes. Notre vie associative renforce notre plaidoyer.

Il est important de mentionner la rencontre entre les UR et l'UN en octobre 2023. Notre réseau a cette particularité de croiser des adhésions directes d'associations, mais aussi d'Unions Régionales. Dit autrement, nous sommes au cœur de dynamiques de filière et territoriales.

Le lien aux régions nécessitait un travail de clarification, de mise à plat. Le regroupement a permis d'identifier les axes clés d'une feuille de route qui a ensuite été travaillée tout au long de l'année 2024 et dont les résultats ont été présentés en ouverture d'Assemblée Générale. Cette démarche qui prend le temps de qualifier les difficultés, de les problématiser avant d'envisager les lignes guides pour les dépasser est exemplaire. L'animation de ce travail au long cours sera un des enjeux des années à venir, parmi tant d'autres.



Michelle Demessine, Présidente

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2023 a été marquée par un contexte international dramatique, avec le retour de la guerre aux portes de l'Europe ou au Moyen-Orient. L'occasion de rappeler à quel point le tourisme que nous défendons est un vecteur de la rencontre de l'altérité, de la confrontation à d'autres réalités et de compréhension mutuelle entre les peuples. Un tourisme populaire, durable et solidaire, des valeurs humanistes et émancipatrices, voilà ce que l'UNAT a continué de défendre et de développer avec ses membres, tout au long de cette année.

Si globalement l'année 2023 a vu le retour d'un niveau d'activité satisfaisant pour le tourisme, il est important de mesurer combien, derrière les chiffres, se cachent des situations contrastées, selon les régions, les hébergeurs...

L'année 2023 est en effet celle du retour de l'inflation qui met en difficulté les opérateurs, avec une fragilisation des résultats, mais aussi les vacanciers, et surtout les plus modestes.

En 2023, L'UNAT a continué à marcher sur ses deux jambes : le tourisme et l'ESS. Nous sommes ainsi les représentants de l'ESS dans la filière Tourisme au sein de la CAT, et faisons valoir le tourisme au sein du secteur de l'ESS par notre engagement dans le Mouvement Associatif. L'UNAT est reconnue comme un acteur clé de la défense de la spécificité du TSS auprès du gouvernement, des administrations, nous avons été associés à la mise en place d'un groupe de travail tourisme social au sein du Comité de Filière Tourisme.

Plus spécifiquement, du côté VEA, l'intervention de l'UNAT a contribué à la création du Pass colo, à la poursuite des Colos apprenantes, ou encore à la création d'un fond spécifique pour les classes découvertes.

Sur la question du handicap, le dramatique incendie qui a causé la mort de 11 personnes dans un gîte à Wintzenheim reste dans nos mémoires. Nous sommes toujours dans l'attente du rapport de l'IGAS, en espérant que l'inconséquence de certains ne viendra pas trop entraver l'action de nos adhérents engagés dans l'organisation de vacances adaptées, dont le sérieux et la compétence n'est plus à démontrer.

J'évoquais en introduction le retour de la guerre, et l'importance de notre engagement pour un tourisme qui dessine un rapport au monde porteur d'humanisme. C'est à l'aune de cette ambition qu'il faut voir notre participation aux 60 ans d'ISTO à Bruxelles. Le droit aux vacances n'est pas un enjeu franco-français mais trouve des échos en Europe et à l'international.

De nombreux défis restent devant nous en 2024 : le groupe TS du comité de filière tourisme pour tous, la mise en œuvre du Pass colo, l'organisation des vacances dans le contexte des JO et ses incroyables contraintes sur le transport, la sortie du rapport de l'IGAS sur les vacances adaptées.

L'organisation des Rendez-vous de l'UNAT les 1er, 2 et 3 octobre 2024 sera également un moment fort pour notre réseau, afin de de montrer un secteur du tourisme de l'économie sociale et solidaire tourné vers l'avenir et de cultiver le lien qui nous unit.

L'année 2024 est aussi celle de l'arrivée d'un nouveau DG et de beaucoup d'évolutions dans l'équipe nationale : il s'agit d'un nouveau départ qui ne manquera pas d'être impliquant pour le réseau dans sa globalité.

L'UNAT EN 2023

PRÉSENTATION ET CHIFFRES CLÉS 7
COMPOSITION DU CA ET DE L'ÉQUIPE 8
LES GRANDS MOMENTS 2023 9-10
PARTENAIRES ET SOUTIENS 11

PRÉSENTATION

L'UNAT est une association créée en 1920 et reconnue d'utilité publique depuis 1929. Tête de réseau du tourisme social et solidaire, elle rassemble les acteurs touristiques qui s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

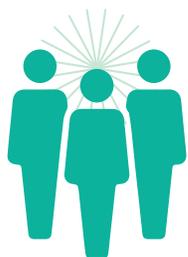
L'UNAT représente plus de 1 600 établissements, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, des milliers de salariés et de bénévoles partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessible à tous.

Avec ses spécificités et sa grande diversité, le tourisme social et associatif représente une famille importante et historique au sein de l'ESS et de l'éducation populaire. Souvent issues de l'histoire des grandes avancées sociales et des congés payés, les structures nationales et régionales membres de l'UNAT partagent la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale dans notre société, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté.

Elles adoptent un mode de gouvernance démocratique, propre à l'ESS, et font le choix d'une gestion désintéressée, le plus souvent associative afin de porter des projets à destination de tous les publics.

Elles ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires. Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

CHIFFRES CLÉS



4,5 MILLIONS
DE VACANCIERS

251 000
LITS



1590
ÉTABLISSEMENTS

17
MILLIONS
DE NUITÉES

**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
890
MILLIONS
€



72
**ADHÉRENTS
NATIONAUX**

9000
**ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE

Le Bureau

Représentant	Association	Mandat
Michelle DEMESSINE	Vacances Ouvertes	Présidente
Agnès BATHIANY	FGPEP	Vice-présidente
Antoine CACHIN	Vacances Bleues	Vice-président
Bruno COLIN	UNAT Grand-Est	Vice-président
Martine PINVILLE	VVF	Vice-présidente
Anne GANDAIS	FUAJ	Trésorière
Franck PRESUMEY	La Ligue de l'enseignement	Secrétaire

Les administrateurs

Représentant	Association
Nicolas CANO	ANCAV SC
Pierre VIAL	ATES
Catherine RIEUBON	AZUREVA
Jean-Régis SOUVIGNET	CAP FRANCE
Bruno GARANCHER	Fédération française de Camping et Caravaning / FFCC
Eva POULICHET	Fédération française des Clubs alpins et de montagne / FFCAM (Membre de droit)
Cyril GAFFET	UFCV
Patrick DROUET	UNAT Île-de-France
Philippe LAGUARRIGUE	UNAT Occitanie - Pyrénées Méditerranée
Yannick GALLIEN	UNAT PACA
Marie-Odile BEAU	Vacances et Familles
Alex NICOLA	Villages Clubs du Soleil
Yasmine BOUDJENAH	WL
Jean-Paul GIRAUD	VTF

L'équipe

Délégué.e général.e	Cécile COTTEREAU Lilian NOBILET
Responsable administrative et financière	Amale SEGHIR BOUCENNA
Responsable coordination régionale, observation et développement durable	Cécile BEAUJOUAN
Chargée de mission enfants-ados et voyages et séjours	Louisa CHAROUNI
Chargé de communication et appui au plaidoyer	Pierre JOUQUAN
Coordinateur du service garantie financière, fonds mutuel de solidarité	Aimeric LEGENDRE
Chargée de mission Vacances adaptées organisées	Judit SALA
Secrétariat	Marie-Alix LE MEIGNEN

Président d'Honneur

Patrick BRAULT

LES GRANDS MOMENTS DE 2023



Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'UNAT s'est tenue le 15 juin 2022 à l'auberge de jeunesse Paris Yves Robert (FUAJ) dans le 18^e arrondissement. Cette assemblée générale a été l'occasion de débattre autour des résultats de l'étude sur les inégalités de départ en vacances, de renouveler et d'élire les membres du Conseil d'Administration.

L'UNAT rejoint la Confédération des Acteurs du Tourisme

L'UNAT a officiellement adhéré à La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) en janvier 2023. La CAT réunit les professions du secteur touristique : les hébergeurs et restaurateurs, les opérateurs de voyages, les transporteurs, les métiers de l'événement et les activités génératrices de flux touristiques. Son objectif est de cumuler les expertises sur des sujets considérés comme vitaux pour la filière touristique dans son ensemble, dans un contexte où il apparaît nécessaire de fédérer les ressources et les capacités d'innovation du secteur avec comme ambition d'améliorer le regard porté sur le tourisme. Dans le cadre de son Séminaire à Saint-Malo en juin 2023, la CAT a remis à Olivia Grégoire, Ministre chargée du tourisme, ses propositions pour un New Deal en faveur d'une croissance forte et durable de l'industrie touristique, dont un chapitre est dédié aux vacances pour tous et au tourisme social et solidaire.

Enquête sur « les inégalités face au départ en vacances »

L'UNAT a commandé une enquête à l'IFOP en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès qui est parue en juillet 2023. Elle a montré à la fois l'importance du départ en vacances pour les Français, mais aussi la persistance de fortes inégalités, dans un contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat. L'UNAT a pu faire valoir ses propositions pour répondre à ce non-départ dans une note publiée en commun avec la fondation Jean Jaurès, qui a eu un retentissement important dans les médias (notamment lors de l'intervention de la Déléguée générale le 13 juillet sur France inter) et a conduit à plusieurs interventions, comme lors de l'Université d'été du Parti Socialiste.

Jury Clef Verte

L'UNAT a de nouveau participé au Jury Clef Verte 2023, dans le cadre du partenariat qui lie nos deux organisations. Le Jury a étudié les nouvelles candidatures au label, constamment en hausse, et les demandes de renouvellement des établissements. Le 20 janvier 2023, le Jury a dévoilé son palmarès, avec plusieurs candidats adhérents de l'UNAT.



Séminaire entre les UNAT Régionales et l'UNAT Nationale

Les présidents et salariés de toutes les UNAT se sont retrouvés les 18 et 19 octobre 2023 dans un centre de vacances aux Voivres (88) pour un séminaire dédié au développement de nos relations au service de l'UNAT. Ces deux jours ont été le point de départ d'un travail collaboratif, avec pour objectif de :

- Renforcer le poids de l'UNAT au niveau national comme au plan régional, grâce à une meilleure coopération ;
- Clarifier les missions des uns et des autres, les attentes respectives et leur légitimité, pour faciliter la production coopérative ;
- Coordonner et accompagner les Unions régionales ;
- Approfondir les relations entre le niveau national et régional pour faire pleinement réseau.

Ce travail débouchera en 2024 sur le partage d'une feuille de route commune.

Colloque colos classes découverte

La 12^e édition de notre colloque Colos s'est tenue le 1er décembre au FIAP à Paris et a rassemblé plus de 150 personnes. Elle avait pour thématique : « Séjours collectifs : en route pour l'émancipation ». Elle a été l'occasion d'échanges fructueux autour de sujets tels que l'émancipation des jeunes, les leviers et les freins au départ en colos, le parcours de l'animateur, et a permis à de nombreux intervenants de dialoguer :

Michelle DEMESSINE, Prisca THEVENOT (en vidéo), Louise FENELON, Thibaut DE SAINT-POL, Marie TREL-LU-KANE, Natacha DUCATEZ, Bertrand RÉAU et Anne-Claire DEVOGE.

Articles de presse

L'UNAT a totalisé 21 articles de presse en 2022, soit huit de plus que l'année précédente. Nous avons été invités à intervenir dans la presse nationale et régionale généraliste, parfois à des heures de grande écoute, comme France Inter dans « l'invité du 13-14 », mais aussi sur France Info, BFMTV, TF1, RTL. Nous avons été cités dans des articles du Figaro et du Progrès. Nous avons également été présents dans les médias spécialisés, tels que TourMag, L'Echo touristique, Juristourisme et la revue ESPACE. Ces bons résultats permettent à l'UNAT d'accroître sa visibilité auprès des acteurs du tourisme, du monde de l'économie sociale et solidaire et des pouvoirs publics, pour mieux défendre le départ en vacances pour tous et les intérêts de nos adhérents.



Soutiens :



Partenaires :



LES ACTIVITÉS DE L'UNAT

ENFANTS ADOS ET CLASSES DÉCOUVERTES	13-14
VACANCES ET HANDICAP	15
VOYAGES ET SÉJOURS	16
UNAT OBSERVATIONS	16
VILLAGES VACANCES	17
SOLIDARITÉS SOCIALES	18
POUR UN TOURISME DURABLE	19
FONDS MUTUEL DE SOLIDARITÉ	20
ÉTÉ CULTUREL	21-22

ENFANTS-ADOS ET CLASSES DÉCOUVERTES

En 2023, l'UNAT a intensifié ses efforts dans le suivi des évolutions du secteur des vacances pour enfants et adolescents ainsi que des classes découvertes. Le Comité de Pilotage (CoPil) s'est réuni à huit reprises au cours de l'année dans le but d'étayer le plaidoyer de l'UNAT auprès du gouvernement et d'organiser la 12^e édition du colloque dédiée aux Vacances Enfants-Ados et Classes Découvertes.

La Commission Vacances Enfants-Ados Classes Découvertes s'est réunie deux fois en 2023, en avril et en octobre. Lors de la première réunion, Anne-Claire DEVOGE et Céline PASTOT d'Hexopée ont présenté le projet Planet Anim'. La seconde réunion, tenue en octobre, a permis de dresser le bilan de l'été écoulé et d'aborder la nouvelle circulaire concernant les classes de découvertes, avec l'intervention de Sébastien VILAPLANA, chef de division de la DSDEN des Hautes Alpes, lors de l'œil de l'expert.

Le Colloque Vacances Enfants Ados Classes Découvertes s'est déroulé à la fin du mois de novembre, sur le thème de l'émancipation à travers les séjours collectifs, au sein du FIAP de Paris. Cette journée a été l'occasion de rassembler à nouveau plus de 140 professionnels du secteur et d'accueillir de nombreuses interventions riches en débats sur les outils de départ en colonies de vacances et classes découvertes, ainsi que sur la valorisation du parcours de l'engagement en tant qu'animateur, et des ateliers constructifs.



Par ailleurs, l'UNAT a continué son partenariat avec le Centre National du Livre dans le cadre du dispositif Partir En Livre, avec la mise en place de 33 résidences UNAT sur 68 dans tout le territoire national. Ce partenariat a permis de promouvoir la lecture auprès des enfants et adolescents dans un cadre de vacances propice aux découvertes culturelles

En parallèle de ses activités de suivi du secteur et d'organisation d'événements, l'UNAT a également intensifié ses actions de plaider tout au long de l'année 2023.

Tout d'abord, l'UNAT a joué un rôle clé dans la mise en place du Pass colo, une initiative visant à faciliter l'accès aux colonies de vacances pour un plus grand nombre d'enfants. Ce Pass, sera mis en place en 2024. En collaboration avec VACAF, la DJEPVA, la JPA et d'autres partenaires, il permettra de soutenir financièrement les familles aux revenus modestes (jusqu'au QF 1500) Les enfants qui auront 11 ans en 2024 pourront donc profiter de cette aide cumulable avec les autres dispositifs existants.

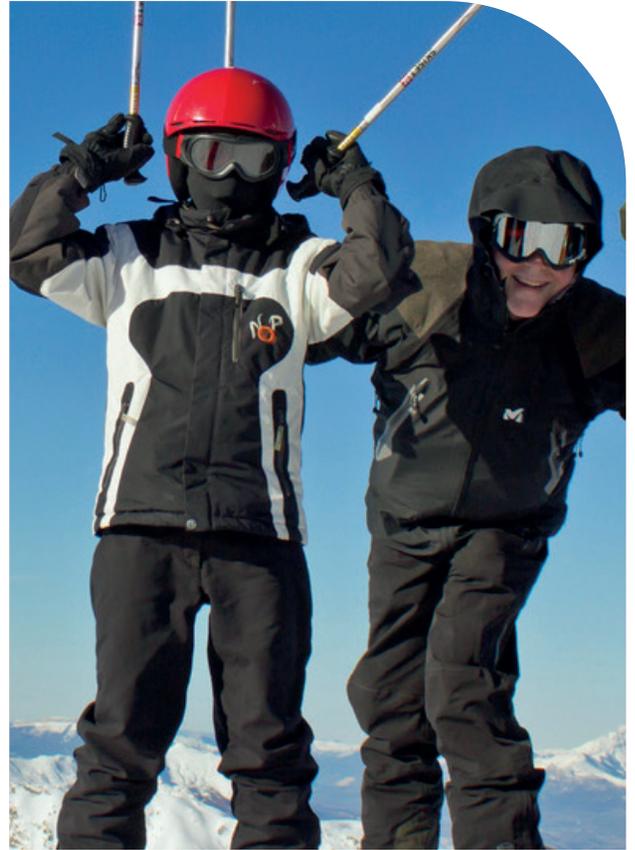


Par ailleurs, des auditions ont été menées au sein de l'UNAT, en collaboration avec Emilie Bonnard, afin de plaider en faveur de la relance des classes de découvertes. Ces rencontres ont permis de construire une proposition de loi contribuant à indemniser les enseignants organisant des classes de découvertes.

L'UNAT a poursuivi son travail de collaboration avec la SNCF afin d'anticiper au mieux l'impact des Jeux Olympiques de 2024 sur le secteur des séjours collectifs. Des actions ont été entreprises pour garantir la fluidité des déplacements et l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions possibles.

L'UNAT a organisé une rencontre avec le cabinet du ministre des Transports pour alerter sur les difficultés rencontrées par les organisateurs de séjours collectifs en matière de

transports ferroviaires essentiellement. Cette initiative a permis de sensibiliser les autorités aux enjeux spécifiques du secteur et de proposer des solutions pour faciliter l'organisation des déplacements dans le cadre des séjours de vacances pour enfants et adolescents.



Dans le cadre du comité de Filière Animation, et pour faire suite à l'annonce de la revalorisation du Contrat d'Engagement Educatif (CEE), l'UNAT a été sollicitée par la DJPEVA afin de participer à une étude d'impact visant à évaluer les conséquences de cette mesure sur les structures et les professionnels du secteur.

Ce Comité de Filière a également permis d'avancer sur la prévention des violences sexuelles et sexistes en Accueils Collectifs de Mineurs. Très investie sur cette thématique, l'UNAT a été associée au lancement officiel de la campagne avec la Ministre Sarah El Haïry, la DJEPVA Thibault de St Pol et le Président du Comité de Filière Laurent Bonnaterra. À travers son discours, l'UNAT a rappelé que, pour ses adhérents, il n'y avait aucune tolérance pour de tels agissements. Une charte des organisateurs a été signée.

VACANCES ET HANDICAP

La commission Vacances et Handicap rassemble les adhérents de l'UNAT qui agissent sur le champ du handicap (Vacances Adaptées Organisées, séjours inclusifs, familiaux ou de répit). Au cours de cette année 2023 (sa deuxième année d'existence), la commission s'est réunie en visioconférence le 12 juin, afin de relancer les travaux à la suite de l'arrivée de la nouvelle déléguée générale et de la chargée de mission, et afin de "prendre le pouls" du secteur avant la saison estivale.

Une deuxième réunion en présentiel a eu lieu le 28 septembre pendant laquelle la commission a abordé divers sujets d'actualité, marquée par l'incendie de Wintzenheim du mois d'août où 11 personnes ont perdu la vie lors d'un séjour adapté. Les membres ont pu échanger sur le rapport de l'IGAS et ses préconisations concernant les règles de sécurité incendie. Un travail en vue d'étayer plus largement notre plaidoyer VAO à destination des pouvoirs publics a également eu lieu.

Ce travail nous a permis d'être réactif au moment de la publication de la circulaire interministérielle du 6 octobre 2023, relative au respect des règles de sécurité incendie sur les lieux de séjours de VAO. Nous avons pu alerter par courrier Madame Fadila Khattabi, Ministre Déléguée chargée des personnes handicapées, sur le risque que ces nouvelles réglementations désincitent les hébergeurs touristiques à accueillir des personnes handicapées et conduisent à réduire l'accès au départ en vacances des personnes en situation de handicap.



À la suite de notre demande de rendez-vous, nous avons pu être auditionnés par l'IGAS en décembre pour faire part des difficultés du secteur et de nos demandes, sur les thèmes suivants :

- La difficile reconnaissance du secteur par les pouvoirs publics, faute d'interlocuteur clairement identifié ;
- La nécessaire valorisation du secteur ;
- Le déficit majeur d'hébergements adaptés ;
- Le déficit de connaissance et de lisibilité des aides existantes au départ, ainsi que le manque de financement dédié ;
- Les modèles économiques des organisateurs à consolider ;
- La nécessaire valorisation de la formation et la facilitation du recrutement ;
- La sécurité des séjours, le contrôle des locaux d'accueil, et la simplification administrative.

Un rapport IGAS à partir des questionnaires adressés aux organisateurs de vacances adaptées et aux vacanciers devrait paraître en mars 2024, dans lequel nous espérons voir reprises nos demandes.

L'UNAT a également œuvré pour que les associations, et pas seulement les entreprises, puissent accéder au fonds territorial d'accessibilité, visant à aider les établissements accueillant du public, et notamment les villages vacances, les centres de vacances, les auberges collectives, à favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite. C'est chose faite depuis le 16 février 2024.

L'UNAT est également intervenue à plusieurs reprises, notamment auprès de la Ministre du Tourisme Olivia Grégoire, pour soutenir la Marque Tourisme et Handicap, fragilisée par la décision de son transfert de l'État à Atout France. À date, cette incertitude n'est toujours pas levée.

Enfin, cet été, le monde du handicap a perdu Laurent Thomas, directeur et fondateur de Réseau Passerelles, une figure engagée dans la cause, membre actif de la commission et adhérent de l'UNAT. Son départ a laissé un grand vide au sein de notre secteur.

VOYAGES ET SÉJOURS

En 2023, la Commissions Voyages & Séjours a réuni ses membres deux fois (en mai et en novembre).

La première commission a porté sur le partenariat que l'UNAT porte avec Assurinco sur l'assurance voyage, et la seconde fut l'occasion de déterminer les attentes de la commission et d'orienter les interventions vers des sujets concrets, pratiques pour 2024.

Les membres de la commission ont quasi-totalement repris une activité touristique normale, voire meilleure qu'en 2019. Malgré cette belle progression, les différents conflits dans le monde (Ukraine, Moyen-Orient, etc) fragilisent les destinations proches de ces pays et réduisent donc le nombre de destinations pour les voyageurs. Les tensions sur les territoires frontaliers des pays en conflit ont causé des annulations de séjours, et des litiges supplémentaires à gérer. Par ailleurs, la situation avec l'aérien reste critique, les annulations de vols à répétition et la hausse des prix ont fortement impacté nos structures.



UNAT OBSERVATIONS

Depuis 2016, l'UNAT dispose d'un observatoire, UNAT Observations - qui lui permet de dresser chaque année un état des lieux des hébergeurs et opérateurs du Tourisme social et solidaire par le biais d'une enquête auprès des acteurs du secteur.

Le Covid a profondément ébranlé la santé de nos établissements. Mais la page de la crise sanitaire semble définitivement tournée. C'est donc sans surprise que l'on constate que l'année 2022 a été meilleure que 2021. La fréquentation a enregistré une hausse notable (+ 41 % d'arrivées). Ce chiffre a naturellement provoqué une augmentation significative du chiffre d'affaires de nos établissements (+ 17%).

COMMISSION VILLAGES VACANCES

Le secteur des « Villages Vacances » de l'UNAT représente plus de 396 établissements qui accueillent 1,9 millions de vacanciers pour 9,5 millions de nuitées et générant plus de 475 millions d'euros de CA. Il s'agit d'un des principaux moteurs du tourisme de l'Économie Sociale et Solidaire.

Toutefois, le terme générique utilisé pour désigner ce secteur au sein de l'Union, « Villages Vacances », regroupe une réalité d'hébergements bien plus large : villages clubs, résidences de tourisme, hôtels, campings, maisons familiales; et les publics accueillis ne sont pas uniquement familiaux, mais également seniors, groupes, sportifs, séminaire, scolaires.

En 2023, la commission s'est réunie 3 fois, dont une fois en présentiel à l'UNAT. De plus, le séminaire annuel s'est tenu sur 2 jours, les 7 et 8 novembre à Marseille.

La commission a pu lister ses priorités : reformuler une forme de raison d'être, un dénominateur commun pour les Villages vacances et travailler sur des sujets thématiques comme :

- Les aides au départ en vacances ;
- Les Villages Vacances, employeurs responsables ;
- La transition environnementale ;
- La question du financement de l'activité.

Le séminaire de novembre a permis d'amorcer la rédaction de propositions sur les questions d'emploi, d'échanger avec les deux syndicats d'employeurs de la branche « Tourisme social et familial » et de fixer le principe de rendez-vous réguliers pour travailler sur les sujets sociaux.

Sur ces questions d'emploi, l'UNAT s'est associée à d'autres acteurs pour défendre les intérêts de ses adhérents et des salariés de son champ :

- Publication d'un communiqué de presse commun avec la FFTV et Hexopée en juin pour saluer le plan saisonnier du gouvernement et pour demander des mesures plus ambitieuses afin d'améliorer les conditions d'emploi, de formation et de vie des salariés saisonniers.
- Contestation, dans le cadre d'un recours gracieux auprès du Ministère du Travail et du Premier Ministre, de l'intégration des contrats saisonniers dans le dispositif « bonus-malus » de l'assurance chômage (à suivre en 2024).



Une première réflexion sur la transition écologique des villages vacances a également permis de poser les bases d'un travail à poursuivre.

La commission s'est investie dans la réforme du classement des Villages Vacances lancée par Atout France, qui aboutira en 2024, avec l'objectif de contribuer à la modernisation de ce classement tout en faisant valoir les spécificités du modèle des villages vacances, distincts des autres types d'hébergement. 3 visites de villages vacances par Atout France ont eu lieu parmi les adhérents de l'UNAT.

Par ailleurs, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'ANCV au cours de cette année :

- D'abord pour négocier une revalorisation des tarifs du programme « Seniors en vacances » qui tient compte de l'inflation. Cela a conduit à une augmentation des plafonds de prix de 4.30 % en septembre 2023.
- Ensuite pour travailler sur le futur appel d'offre qui va s'ouvrir en 2025 pour une période de 2 ou 3 ans.

L'UNAT a par ailleurs fortement dénoncé la suppression des chèques vacances pour les retraités de la fonction publique, comme étant une atteinte au droit aux vacances pour tous (communiqué de presse du 1er octobre)

Enfin, la modernisation technique et graphique du site www.lesvillagesvacances.com a été lancée et aboutira en 2024.

COMMISSION SOLIDARITÉS SOCIALES



Les membres de l'UNAT ont fait le constat de la nécessité pour un certain nombre d'acteurs de la solidarité qui œuvrent pour le départ en vacances des plus vulnérables de se retrouver afin de « créer du réseau », partager les bonnes pratiques, diffuser les informations utiles et contribuer à la convergence des actions des adhérents de l'UNAT, travail qui pourrait déboucher sur quelques propositions phares.

La commission Solidarités sociales s'est donc réunie pour la première fois au printemps 2023, sous la présidence de Marie-Odile Beau, administratrice à l'association Vacances et Familles. Au cours de cette première séance, chacun des participants a exposé ses actions en matière de départ en vacances, les financements dont il a pu bénéficier et les partenariats scellés.

La deuxième réunion qui s'est tenue en septembre 2023 a été l'occasion de dresser le bilan, mitigé, de la saison estivale. Il y a été décidé que serait réalisée une cartographie des initiatives des associations. Il est notamment demandé que soient mis en évidence les partenariats noués entre associations, et entre associations et territoires. Un questionnaire prêt à être diffusé a été élaboré à cet effet. Par ailleurs, les discussions ont fait apparaître tout au long de cette réunion une véritable inquiétude au sujet des transports (accessibilité, coûts, etc.). Les participants à la commission souhaiteraient que ce point fasse l'objet d'une attention toute particulière de l'UNAT.

POUR UN TOURISME DURABLE

Lors de l'Assemblée générale du 23 juin 2009, les adhérents de l'UNAT se sont engagés à promouvoir un tourisme durable accessible à tous, qui implique la préservation des ressources pour les générations futures, un développement économiquement viable, socialement équitable et ancré dans l'économie sociale et solidaire. En 2017, l'UNAT a réalisé un diagnostic des pratiques de développement durable au sein de son réseau qui a permis de mesurer l'implication des membres, de partager et capitaliser sur leurs connaissances et expériences.

Cette démarche a débouché en 2019 sur un plan d'actions adopté par notre CA et articulé autour de trois axes : engager une démarche de réduction des déchets, sensibiliser les membres de l'UNAT à l'intégration des préoccupations sociales et environnementales dans les achats professionnels et la fourniture de prestations, et préserver les ressources dans la gestion des activités touristiques.

Notre sensibilité à ces sujets se traduit aujourd'hui par des relations fécondes avec Clef Verte ou encore l'ATES, dans les Jurys de labellisation desquels nous siégeons et ATD qui nous offre la possibilité de participer à la pré-sélection des candidatures aux Trophées Horizons.

Dans les Régions, de nombreuses initiatives ont été lancées pour inscrire notre action dans une dynamique de transition écologique à laquelle un acteur conséquent de l'ESS, tel que nous, ne peut raisonnablement pas se dérober : tourisme à vélo avec l'initiative Group'à Vélos, échanges de bonnes pratiques autour de la restauration durable, rénovation énergétique avec le Fonds tourisme durable de l'ADEME avec laquelle certaines régions ont signé des partenariats, etc.

Enfin, au niveau national, comme au niveau régional, l'UNAT a organisé en 2023 de nombreux ateliers en présentiel et webinaires pour sensibiliser nos établissements et les accompagner dans l'application de nouvelles normes réglementaires que la transition environnementale exige d'instaurer : le décret tertiaire et Egalim2 notamment.



Group'A Velo s'est attelé à développer deux nouvelles activités : « Roulez Jeunesse » et une offre destinée aux entreprises pour leur Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Le projet « Roulez jeunesse » s'est développé autour de deux axes : des séjours éducatifs à vélo à destination des scolaires et des séjours adaptés pour des groupes d'enfants et jeunes en situation de handicap mental ou physique.

Des fondations comme celle de Norauto et Grand Ouest ont été convaincues par le projet des séjours adaptés. Elles ont ainsi contribué à hauteur de 3 000€ chacune. Des outils ont été créés comme une grille comparative sur les éléments d'accessibilité des hébergements, la création d'un outil de facilitation dans la construction d'un séjour vélo adapté et la mise à disposition de matériel. Cette initiative de l'UNAT Pays de la Loire et l'UNAT Bretagne répond à notre engagement de permettre à toutes et tous de participer à un tourisme durable respectueux des hommes et des territoires.

FONDS MUTUEL DE SOLIDARITÉ

Au 31 décembre 2023, le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT (FMS-UNAT) comptait 247 structures bénéficiaires, auxquelles s'ajoutent 193 associations bénéficiant de la garantie financière par extension d'une fédération ou d'une union, soit un total de 440 bénéficiaires. Au total, le chiffre d'affaires tourisme garanti s'est élevé à environ 421 millions€, soit une différence de + 234 millions € en comparaison à l'année 2022 (le chiffre d'affaires tourisme garanti concerne toujours l'année N-1, cette différence entre 2022 (N-1 : 2021) et 2023 (N-1 : 2022) souligne la reprise de l'activité des acteurs touristiques du réseau post crise sanitaire, et ce dès 2022).

Au 31 décembre 2023, le montant du Fonds Mutuel de Solidarité s'élève à 2 631 418 €. Le montant du Fonds de réserve avec droit de reprise s'élève à 1 783 226 €.

Au cours de l'année 2023, ce sont 13 nouveaux adhérents qui ont rejoint le Fonds, contre 36 en 2022. Cette différence s'explique par le choix d'une des Fédérations garanties de ne plus délivrer la garantie financière par extension en 2022 ; 24 des 36 nouveaux adhérents de 2022 proviennent de cette Fédération, tous gestionnaires de villages vacances. Les 13 nouveaux adhérents de 2023 ont des activités variées : 5 voyageurs « classiques », 5 associations de VAO (Vacances Adaptées Organisées), 2 associations de VEA (Vacances Enfants-Ados) et un gestionnaire d'hébergements de vacances. Le FMS a également enregistré des départs : 15 bénéficiaires n'ont pas renouvelé leur garantie financière au-delà du 31 décembre 2022, et 1 bénéficiaire a quitté le FMS en cours d'année 2023.

Par ailleurs, le FMS n'a enregistré aucun sinistre en 2022.

Le Comité de gestion du Fonds Mutuel de Solidarité

Le Comité de gestion se réunit une fois par mois, de septembre à décembre (campagne de renouvellement pour l'année N+1). Par ailleurs, les dossiers les plus risqués pour le FMS-UNAT sont acceptés uniquement pour des périodes allant de 3 à 6 mois (pour révision du dossier). Un Comité de gestion est donc fixé chaque année au mois de mars, et un autre au mois de juin. Enfin, en fonction des demandes d'adhésion, d'autres Comités de gestion peuvent être programmés. En 2023, le Comité de gestion s'est réuni à 7 reprises. Des auditions ont également été organisées afin de discuter avec les bénéficiaires des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer, impactant leur santé financière et leur activité tourisme ; et afin de trouver des solutions ensemble.

Marge de solvabilité du FMS-UNAT

Le Comité de gestion se réunit une fois par mois, de septembre à décembre (: campagne de renouvellement pour l'année N+1). Par ailleurs, les dossiers les plus risqués pour le FMS-UNAT sont acceptés uniquement pour des périodes allant de 3 à 6 mois (pour révision du dossier). Un Comité de gestion est donc fixé chaque année au mois de mars, et un autre au mois de juin. Enfin, en fonction des demandes d'adhésion, d'autres Comités de gestion peuvent être programmés. En 2023, le Comité de gestion s'est réuni à 7 reprises. Des auditions ont également été organisées afin de discuter avec les bénéficiaires des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer, impactant leur santé financière et leur activité tourisme ; et afin de trouver des solutions ensemble.

En 2023, le Comité de gestion du FMS était constitué de :

6 représentants du Conseil d'administration de l'UNAT :	6 représentants des bénéficiaires du FMS :
Michelle Demessine, Présidente de l'UNAT	Patricia Clarisse pour MIJE
Anne Gandais, Trésorière de l'UNAT	Georges Glandières pour Altia Club Aladin
Eric Juncker	Jean-Paul Korbas pour ARTES
Catherine Rieubon	Elodie Marchais pour UCPA
Pierre Vial	Serge Magnapour Ternélia
Jean-Paul Giraud	François Léandri pour Vacances Bleues

Equipe du FMS-UNAT

Coordinateur du service : Aimeric Le Gendre
Analystes « métier » : Louisa Charouni et Judit Sala
Analystes financiers : Eric Saint-Alary et El Hadji Kandji

ÉTÉ CULTUREL

Pour rappel, une première convention avait été signée entre le ministère de la Culture et l'UNAT en décembre 2016.

Ce partenariat avait été renouvelé début juin 2021 avec la signature d'une nouvelle convention entre Roselyne BACHELOT, alors ministre de la Culture et Michelle DEMESSINE, Présidente de l'UNAT.

Des actions ont été mises en place à partir de l'été 2017 dans plusieurs régions, en lien avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC). Mais ces projets ont réellement pris de l'ampleur, grâce à la « naissance » de l'été culturel proprement dit en 2020.

Un tel dispositif présente un double objectif :

- Proposer aux Français de nouer ou renouer le lien avec une offre culturelle ;

- Soutenir les artistes fragilisés par la crise sanitaire.

Cette année, cette initiative commune a rencontré un grand succès dans le réseau. Grâce à l'implication des UNAT et des DRAC, dix régions ont accueilli les artistes de « l'Été culturel » dans leurs établissements : Auvergne Rhône Alpes, Grand Est, Occitanie, Bretagne, Hauts de France, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur.

Des projets variés (résidences, ateliers, spectacles) autour de la musique, de la photo, de l'écriture, du cirque, du théâtre, et de la découverte du patrimoine ont permis à des groupes d'enfants, des familles, des séniors ou des personnes en situation de handicap de conjuguer vacances et culture. Certains événements ont même été ouverts aux populations locales.

QUOI ?

- Des résidences d'artistes
- Des ateliers
- Des expositions
- Des spectacles
- Des visites

OÙ ?

- Des villages vacances
- Des centres de vacances
- Des auberges de jeunesse

POUR QUI ?

- Des familles
- Des personnes en situation de handicap
- Des enfants
- Des séniors

CHIFFRES CLÉS

10 000

Bénéficiaires

150

Artistes

82

Projets

72

Établissements

32

Départements

10

Régions

«Il est intéressant de contribuer à la promotion et au soutien de la culture. Prouver aux gens que les vacances et la culture se marient très bien est un challenge et ce dispositif nous aide à le remporter. Chaque année, nous répondons présents car cela correspond à notre idée du partage. »

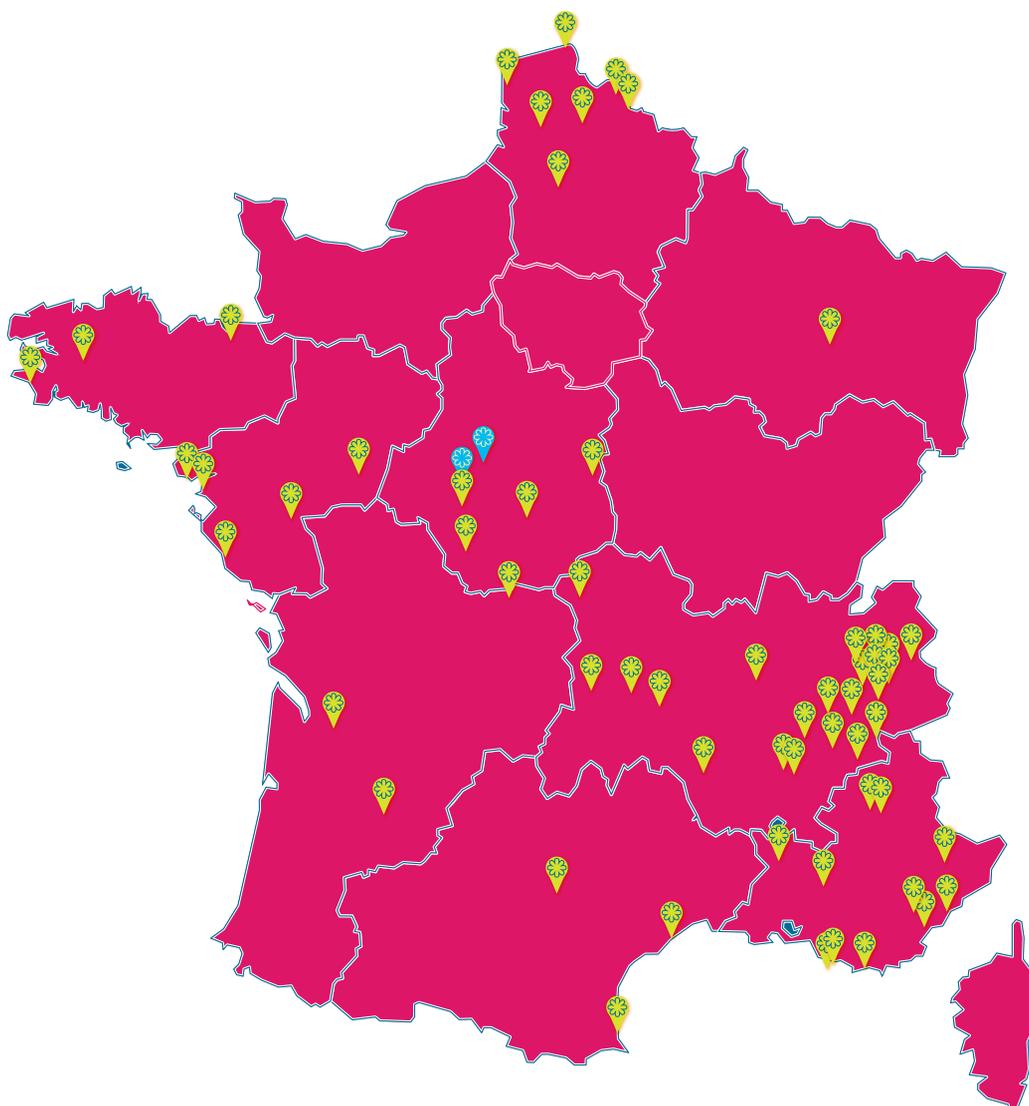
Une Directrice d'établissement

« L'adhésion des vacanciers est très positive car rien ne les oblige. Ils sont là car ils sont curieux, surtout les enfants. On réussit à mélanger les âges, on les met mal à l'aise. L'expérience en villages vacances est très bonne : cadre idéal, interaction avec les vacanciers, immersion pendant 15 jours... Ce qui n'est pas fréquent pour nous ! »

Un artiste

«On ne s'attendait pas à avoir une animation comme celle-ci en arrivant ici . Il est intéressant de découvrir un univers. Les artistes se sont adaptés aux différents âges. On n'a pas l'habitude de travailler la danse sur un lieu de vacances. Une très bonne expérience avec la présence de ces artistes sur la semaine.»

Une vacancière



UNAT EN RÉGIONS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	24-25
BRETAGNE	26-27
CENTRE-VAL DE LOIRE	28-29
GRAND EST	30-31
HAUTS-DE-FRANCE	32-33
ÎLE-DE-FRANCE	34-35
NORMANDIE	36-37
OCCITANIE	38-39
PAYS DE LA LOIRE	40-41
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	42-43

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CHIFFRES CLÉS



75

adhérents
(20 nationaux et 55 régionaux)

47

adhérents
bénéficiaires du FMS

35

organiseurs
de séjours,
formations,

35 138

lits

175

établissements

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2023, l'UNAT Auvergne-Rhône-Alpes poursuit sa dynamique de professionnalisation entamée à la suite de l'arrivée de Robin Miglioli en 2021 :

l'arrivée de Nathanaëlle Doreau en mai 2023 a permis de renforcer l'équipe salariée et les relations entre UNAT et les institutions de son environnement se multiplient (DRAJES, Apogées, CNLTA, FFCAM...).

Les représentations de l'UNAT en région dans les instances locales et les réseaux se développent :

la CRESS AuRA, le Mouvement Associatif, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, le Commissariat de Massif Central et le Commissariat de Massif Alpin.

Les commissions traitent les sujets d'actualité et travaillent à l'accompagnement des adhérents et à la représentation du secteur.

Le Collectif Juniors, représentant la commission VEA de notre région, est particulièrement actif et permet de traiter de manière concertée les actions de plaidoyer et d'accompagner au mieux les acteurs de la filière via une expertise croisée. La commission OVA est relancée, des réunions trimestrielles en distanciel permettant un échange interprofessionnel entre les organisateurs de vacances adaptées est appréciée des adhérents. Enfin, les commissions voyages et emploi/formation ambitionnent de créer de nouveau un espace d'échange entre les professionnels du secteur.

L'animation du réseau passe par une communication mensuelle via la newsletter adressée à l'ensemble des adhérents. Une communication plus ciblée est développée en créant des newsletters spéciales pour les OVA et les ACM. Côté réseaux sociaux, le LinkedIn de l'UNAT voit son nombre d'abonnés augmenter de 34,8%. Le site internet s'étoffe au fur et à mesure.

2 actions majeures structurent l'activité de l'association :

- La conduite de l'étude diagnostic et stratégies de développement du tourisme social et solidaire, commanditée par la préfecture de Région et par le Commissariat de Massif des Alpes.
- La coordination du dispositif culture & tourisme (été culturel) en partenariat avec la Drac Ara.

Le rapport financier laisse apparaître, pour la 3ème année consécutive, un déficit.

Bien qu'une bonne maîtrise des charges soit constatée, l'UNAT Aura doit trouver, dans un contexte où son activité n'est plus subventionnée par la Région, un nouveau modèle socio-économique à court terme pour pérenniser son activité et répondre aux ambitions de son projet associatif.

Pour 2024, la volonté est de poursuivre la dynamique de professionnalisation lancée ces derniers temps en développant toujours des partenariats et perfectionnant les projets. L'étude est un enjeu de taille pour l'UNAT Auvergne-Rhône-Alpes qui basera son action future sur la réussite de celle-ci.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Frédéric PRELLE	VTF	Président
Jacques LABAT	Auvergne Juniors	Vice-Président
Liliane PERRIN	Ternelia	Trésorière
Guy LHOSTE	Miléade	Secrétaire Général

NATIONAL

Représentant	Association
Catherine BERAUD (suppléant : Didier GARNIER)	ANCAV ACL
Sébastien HEUDE	UCPA
Eric VARIN	ULVF
Éric BOTHOREL	URFOL
Alex NICOLA	VCS
Christophe GOHIER	WF
Emilie LEVI (suppléant : Sébastien VEYRIERES)	PEP
Monica RIOU	Temps Jeunes
Christophe MARCHADIER	Cap France
Mathias COLLON	UFCV

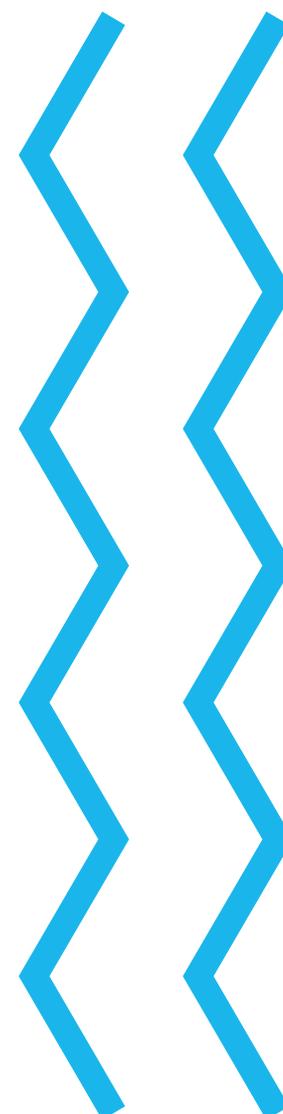
RÉGIONAL

Représentant	Association
Jacques LABAT	Auvergne Juniors
Jean-Pierre FRANCHI	Crazy Cactus Cie
Cyril PERROTEAU (suppléant : Robin BALADI)	IDD Juniors
David SEIGNOBOS (suppléante : Violaine Villette)	SMB Juniors
Yvon COMETTO	AEP Volcana

ÉQUIPE

Robin Miglioli :
coordinateur

Nathanaëlle Doreau :
chargée de missions



BRETAGNE



CHIFFRES CLÉS



92

hébergements
touristiques

15

organiseurs
de séjours

380 702

vacanciers/séjournants

91.6

millions d'euros
de CA tourisme

+20%

des hébergements
bénéficiants d'un écolabel

28

structures engagées
dans la démarche
Envies d'Ouest !
vélo rando

15 053

lits touristiques

1.6 M

de nuitées cumulées

924

emplois ETP

50.4

millions d'euros
de retombées indirectes

31

structures engagées dans
notre démarche de progrès

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dynamiques collectives sur le territoire :

Contribution à l'adaptation des dispositifs régionaux d'accompagnement avec le service tourisme et Action collective scolaires : finalisation de la démarche inter-réseau de valorisation des classes de découverte en Bretagne (avec REEB, UBAPAR, URCPIE, Eaux et Rivières) sur les classes de mer et nature. Le projet s'est achevé par la livraison d'un plan de communication ciblé.

Participation active à la vie des réseaux naturels et partenaires (CRESS, Mouvement associatif de Bretagne, ADT 56 et 35, pôle E2S Vannes, Tourisme Bretagne, UNAT et UNAT en régions.)

Candidature à la représentation de la filière tourisme à la future assemblée du CESER (en cours).

Promotion et valorisation du Tourisme Social et Solidaire :

La valorisation et la promotion de nos hébergements bretons a été marquée par la candidature de la marque Envies d'Ouest ! Vélo Rando aux Trophées Bretons des Transitions et la participation au salon du Randonneur de Lyon. Les actions de promotion et de prospection ont généré des séjours groupes et de nombreuses prises de contact.

Accompagnement du réseau, nos dispositifs d'ingénierie :

Accompagnement de projets « Auberges des voyageurs ». Deux structures ont été accompagnées pour ce projet d'exemplarité impulsé par le Service Tourisme de la Région Bretagne.

Fonds Tourisme Durable : 20 nouvelles structures accompagnées par l'UNAT Bretagne – partenaire de l'ADEME permettant l'investissement de près de 3 millions d'euros depuis 2021 avec 1,5 millions d'euros d'aide.

Formation gestion énergétique des bâtiments organisée avec Betterfly tourisme.

Refonte de la démarche de progrès QUB :

1. Un nouveau domaine « Management des transitions environnementales » en cours de finalisation pour le référentiel.

2. Création des Lab'Unat : 6 Lab's (temps d'échange et d'informations auprès du réseau) ont été organisés sur des thématiques variées : accueil de publics individuels dans un hébergement collectif, « Home Staging » appliqué au TSS et évolution de l'hospitalité, alimentation durable et loi EgAlim, faire des économies d'eau, le solaire thermique ou encore, panorama des aides au départ en vacances accessibles aux bretons.

Un temps d'échanges organisé autour du TSS et des tiers-lieux avec Bretagne Tiers Lieux, la région Bretagne et de sites emblématiques lors de notre assemblée générale.

Été culturel :

Dans le cadre de l'été culturel et de la convention nationale avec le ministère de la Culture, trois résidences d'artistes se sont déroulées au contact des publics :

1. APAS BTP Camaret sur mer : création théâtrale et sonore proposée par les artistes du théâtre du grain et les musiciens (Robin Foster, Eric Hervé et Steven Prigent),

2. Auberge de jeunesse HI Cancale : découverte des techniques de photographies alternatives animée par Caroline Ruffaut,

3. Centre Ti Menez Are à Brasparts : création d'une randonnée-théâtre avec le Théâtre du Grain.

VIE ASSOCIATIVE

51 adhérents cotisants dont 3 nouveaux :
Vacances Voyages Loisirs, La rivée (St Georges 35), Au-
berge Breizh'Illienne (Molène 29).

Budget annuel de l'union régionale : 180 000 €.
Conventions de partenariat avec Région Bretagne, ADEME
et DRAC, FDVA2.

Nouveau projet stratégique 2023 – 2026 élaboré autour de
3 grands axes stratégiques.

ÉQUIPE

Mahaut-Lise SICOT : déléguée générale

Estelle LEBLOIS : chargée d'animation de réseau

Albane GANGA : chargée de mission tourisme du-
rable et communication

Pauline LE NEVE : volontaire en Service civique,
ambassadrice du tourisme durable

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Réné MOULLEC	AVEL	Président
Anne GANDAIS	APAS BTP	Vice-Président
Marianne LE BOUR	ADAJ 29	Vice-Président
Franck MARTIN	EPAL	Vice-Président
Marie-Laure MADEC	AVEL	Trésorière
Louis-René BENEAT	Rêves de Mer	Secrétaire
Maëlle COLIN	WV Villages	
Frederic GARCIN	UCPA	
Thibaut LECOMTE	Les Glénans	
Jean-Luc BLEUVEN	ADAJ 29	
Laëtitia KLEIN	ODCVL	
Corinne ALONZI	Ethic Etapes	
Franck BIDAUD	CAP France	
Gilles LE GAL	VTF	
Nathalie AUBRY	EPAL	

CENTRE – VAL DE LOIRE

CHIFFRES CLÉS



38

adhérents

35

hébergements

3 389

lits

122 000

arrivées touristiques

400

ETP

55

structures

16

organismes de séjour

34 M€

de CA tourisme

512 640

nuitées touristiques

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2023, nos actions ont été principalement orientées pour répondre à deux grands défis transversaux :

- **Accompagner la transition vers un tourisme plus durable ;**
- **Faire connaître les métiers du tourisme social et solidaire et les opportunités d'emploi du secteur,** notamment auprès des jeunes.

Actualisation de notre projet stratégique. Un groupe de travail, composé d'administrateurs et de salariés de l'UNAT se sont réunis sur 6 demi-journées avec la consultante missionnée dans le cadre du DLA régional pour formaliser nos orientations opérationnelles à l'horizon 2030.

Organisation d'un forum « *Mieux outiller les structures du tourisme social et solidaire en région* ». L'occasion pour les adhérents de s'informer, trouver des solutions sur divers thèmes : rénovation, financement, fonction employeur, alternance/formation, restauration responsable, etc.

Réalisation de films en réalité virtuelle, en partenariat avec le CRIJ, pour valoriser les métiers du tourisme social et solidaire. Les métiers de l'animation et de l'hébergement restauration ont été présentés à travers 2 structures du réseau en région. Ces films seront mis à disposition des jeunes sur des casques de réalité virtuelle lors d'événements d'orientation et de job dating. Ils sont également disponibles sur Youtube.

Organisation d'une formation « *Comment intégrer les menus végétariens en restauration collective ?* » à destination des cuisiniers et cuisinières, pour répondre, entre autres, à la Loi Egalim.

Organisation d'une journée du réseau pour les adhérents, à l'automne, pour un premier bilan de saison, des

temps de réflexion collective sur l'avenir de notre UNAT et des échanges de pratiques par secteur d'activité.

Organisation d'un webinaire sur le thème de la réduction des déchets en partenariat avec le réseau VRAC & Réemploi dans le cadre de la semaine Européenne de la réduction des déchets et du mois de l'ESS.

Intégration de la marque et des outils de communication Group'AVélo développés par l'UNAT Pays de la Loire. Dans le cadre de cette marque, des reportages photos ont été réalisés dans des structures du réseau pour illustrer les séjours de groupes adultes et enfants à vélo.

Développement des liens avec les écoles et centres de formation tourisme de la région pour intégrer dans le cursus des élèves une présentation du Tourisme social et solidaire et de ses métiers.

Implication au CESER : l'UNAT est intervenue pour présenter les préconisations émises dans le rapport « L'économie touristique, outil d'attractivité du territoire régional » visant à améliorer le tourisme en région et en faire un outil fort de l'attractivité territoriale.

Lancement du partenariat avec la DRAC Centre – Val de Loire dans le cadre du dispositif « l'Été culturel » : 7 hébergements UNAT ont accueilli une résidence d'artistes pour rendre la culture accessible au plus grand nombre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Mandat
Christophe VINCENT	Président
Carole BARREAU	Vice-Présidente
Jean-Luc BENAYOUN	Vice-Président
Marie-Noëlle CHALUMEAU	Vice-Président
Mathieu JOBERT	Trésorier
Tony MARTIN	Secrétaire
Jimmy CAPELLE	
Charlotte PIOFFET	
Jeanne PREEL	
Anthony RENO	
Gabriel ROUSSEAU	
Pierre DELUZET	Membre d'honneur
Pierre-Charles HARRY	Membre d'honneur
Jean-Paul PIERSON	Membre d'honneur

ÉQUIPE

Anaïs RUBAUD : Déléguée régionale

Erika POLSTE : Assistante vie du réseau

GRAND EST



CHIFFRES CLÉS



356

structures

25605

lits

52

organisateurs de séjours

9

organismes de loisir

1.9M

de nuitées

584000

vacanciers

126.2M€

de CA touristique

1360

ETP touristiques

45.6M€

de masse salariale

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dans le Grand Est, l'année 2023 de l'UNAT a été ponctuée de plusieurs temps forts.

Concernant les aides au départ, plusieurs dispositifs portés par l'UNAT Grand Est continuent leur développement. L'enveloppe budgétaire du « Pass Ma Classe Ouverte » visant à favoriser le départ en classes de découvertes des écoliers du Grand Est, a été doublée par la Région Grand Est.

L'association poursuit également son action contre l'isolement des seniors les plus précaires, avec le développement de Vac' Séniors en Champagne-Ardenne. En effet, ce dispositif d'aide au départ a été présenté à de nouveaux porteurs de projets du territoire.

L'UNAT Grand Est a également pérennisé ses partenariats existants, en portant le dispositif « Colos Apprenantes » pour son réseau, mais aussi en poursuivant le déploiement régional du Fonds Tourisme Durable.

La mission de promotion du Tourisme Social et Solidaire s'est notamment traduite par la participation à plusieurs événements et salons, à la fois sectoriels et grand public. Ces événements furent l'occasion d'un travail collaboratif entre l'UNAT et la coopérative Terre d'Est, avec la construction commune de supports de communication.

L'année 2023 permet également à nos trois animateurs territoriaux de suivre la formation Tourisme et Handicap. Ils sont désormais des évaluateurs certifiés et à même d'accompagner nos adhérents dans leur démarche d'accessibilité aux différents types de handicaps.

Ces compétences sont par ailleurs mises à profit dans le cadre du projet Interreg Ardennes s'étendant sur 3 pays : France, Belgique et Luxembourg. L'UNAT Grand Est intervient dans ce projet axé sur l'accessibilité des hébergements touristiques, à la fois pour accompagner

les hébergeurs dans leur mise aux normes, mais également dans la formation des personnels.

Le Conseil d'Administration de l'UNAT Grand Est s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2023, et le Bureau de l'association 3 fois. Une assemblée générale s'est également tenue en juin 2023. Cette dernière fut l'occasion pour les administrateurs de valider le projet associatif de l'UNAT.

Cette année a également été marquée par la création d'un Comité Social et Économique, l'association ayant atteint la taille requise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Bruno COLIN	Odcvl	Président
Benoît HAEBERLÉ	PEP	Vice-président
Martine SOLCZANSKI	Ethic Etapes	Vice-président
Gabriel HUBSCHWERLIN	UFCV	Vice-président
GILBERT WENTZ	FUAJ	Vice-président
Claude SAINT-DIZIER	FFRandonnée	Trésorier
Yannick FASSAERT	Gîtes de France	Trésorier adjoint
Pierre CHARLES	Foyers Ruraux	Secrétaire Général
Olivier KULL	JPA	Secrétaire Adjoint
Serge MENEL	VTF	Membre
Céline BION	Mutuelle Bel Air	
Michel COLLIN	APAJH	
David CROQUET	Cap France	
Rachel JOLY	Ligue de l'enseignement	
Noël ORSAT	Ligue de l'enseignement	
Franck PRODHON	Centre Culturel du Haut-Marnais	

ÉQUIPE

Romain LAUX : Directeur

Caroline MAGUIN : Adjointe de direction, vie du réseau, vie de l'équipe, ingénierie sociale

Luana CESARON : Chargée de missions Communication, Promotion et Observation

Emeline LE FLOC'H : Chargée de missions Animation territoriale Alsace

Adrien POTHIN : Chargé de missions Animation territoriale Champagne-Ardenne

Anais STEVAN : Chargée de missions Animation territoriale Lorraine

HAUTS-DE-FRANCE



CHIFFRES CLÉS



10

établissements

0

salarié

12

adhérents régionaux

1950

lits

17

adhérents en région
nationaux

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises. Par ailleurs, une Assemblée générale a eu lieu.

Partenariat renouvelé avec la DRAC pour la mise en place de résidences d'artistes sur les structures hébergeantes :

- Le Cap d'Opale (Ambleteuse),
- Le VF de Blériot Plage,
- L'Auberge de Jeunesse de Lille,
- L'Auberge de Jeunesse d'Amiens,
- L'Auberge de Jeunesse de Boulogne sur Mer,
- L'UFCV de Bouvines,
- Le Parc d'Olhain.

Participation au séjour des familles sinistrées du Pas-de-Calais en décembre. Cette action a été menée à la montagne en collaboration avec l'association Vacances du Coeur (VDC).

À noter également, la mise à jour régulière du site internet de l'UNAT Hauts-de-France.

La vie des représentations en 2023 :

Participation à la CRESS, au CESER, au CRT et de l'ADRT ainsi qu'au mouvement LMA.

Réunion avec le Directeur de la CRESS et mise en place d'une stratégie collaborative.

Poursuite du partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat afin de pallier le manque de personnel sur les villages vacances.

Réalisation d'une découverte des villages vacances en direction des CE, Mairies... une autre journée devrait avoir lieu en 2024.

Accueil de la commission 4 du CESER HDF Culture Tourisme sur une structure du Tourisme Social des Hauts de France.

L'UNAT HDF va poursuivre son activité sur les Résidences Tourisme avec l'arrivée de Cindy CASTELLE (auto-entrepreneur) qui va permettre le développement et le suivi cette activité.

Enfin, le Président a participé à un séminaire regroupant l'ensemble des Présidents et des chargés de missions des régions en octobre 2023 afin de programmer la feuille de route de l'UNAT Nationale dans les années à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Mandat
Pascal SARPAUX	Président
Arnaud CALONNE	Trésorier
Roland DEQUIDT	Secrétaire
Pierre DELATTRE	
Brigitte DRUMEZ	
Jean-Paul KORBAS	
Christian BAUVAIS	
Maxime DENELE	
Sadian DIALLO	
Vincent TIBBERGHIE	
Dominique SANDER	
Yannick AUDINNEAU	
Cindy CASTELLE	
Michel PRUVOST	
Coralie CARON	
Guy VERMEULEN	
Sylvie BARDEL	
François RYCKELINCK	
Bruno SACLEUX	
Eric JUNKER	
Jean-Pascal LEULIET	
Kathy BOUTMI	
Ashraff SUGHAYYR	
Laurent LAMAND	

ÎLE-DE-FRANCE



CHIFFRES CLÉS



4500

lits touristiques

20

organiseurs de colonies de vacances et/ou de classes découverte

25

hébergements

32

opérateurs de tourisme familial et/ou seniors

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'UNAT Île-de-France maintient son rôle de représentation du secteur auprès des partenaires et instances et d'en valoriser son poids économique.

En 2023, l'UNAT Île-de-France comptait 53 associations proposant une grande variété de vacances et de loisirs pour tout public. Une part significative de son activité a été consacrée à accompagner ces associations sur des problématiques persistantes telles que les difficultés de recrutement, l'augmentation des coûts de l'énergie et des charges variables, ainsi que les nouvelles réglementations apparues au fil de l'année.

Cette année a été marquée par la préparation des séjours durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques et la réflexion de l'organisation de ces séjours afin d'anticiper les besoins et contraintes pour développer son activité sur le territoire parisien avec le moins d'impact possible. Des réflexions ont été menées sur les avantages et les inconvénients que cet événement majeur apporte au secteur, sur les perturbations telles que les problèmes de transport, les lieux de départ des séjours, la visite des sites touristiques concernés par les zones olympiques et le prix des hébergements. L'accessibilité a été aussi un sujet abordé en cours d'année avec l'arrivée des Jeux, avec la mise en accessibilité des hébergements collectifs et les possibles aides financières.

Concernant le secteur des vacances pour les personnes en situation de handicap, l'UNAT Île-de-France est référente régionale via son guide de vacances et loisirs adaptés, en assurant une diffusion et promotion constantes.

Elle a été sollicitée pour aider à la construction d'un appel à candidatures visant à sélectionner des projets de vacances adaptées spécifiquement pour les parisiens en situation de handicap et a participé à deux conférences pour sensibiliser et promouvoir les vacances

adaptées. L'Union a également suivi de près les conséquences de l'incendie à Wintzenheim en août, et notamment la nouvelle circulaire interministérielle du 6 octobre relative au respect des règles de sécurité incendie sur les lieux de séjours de VAO.

L'UNAT Île-de-France a défendu le droit aux vacances à diverses instances tels que le Conseil d'administration de Paris Je t'aime (l'office de tourisme de Paris), la mairie de Paris, le Conseil d'administration du CRT, le Mouvement Associatif IDF et la CRESS. De plus, elle est intervenue auprès du CESER pour aborder la question des grands événements sportifs et du tourisme social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Patrick DROUET	Temps Jeunes & ACSV	Président
François HENRION	Club Alpin Français D'Ile-de-France	Vice-président
LE GOFF Ludovic	ADN	Vice-président
Emmanuel FRANTZ	WVL	Vice-président
Anne MONTGERMONT	UFCV IDF	Trésorière
Yannis CHETTAB	Regards	Secrétaire
Rémy VERNAY	MIJE	
Adama DIAKITE	FUAJ	
Danial ARROYAS	PEP 75	
Amadou DIEW	Ligue de l'Enseignement	
Christelle GOUTAL	APAS BTP	
Anne-Françoise GLORIA	FIAP	
Patrick CARROUËR	Vacances et Familles IDF	
Nicolas DJORDJIAN	Villages Club du Soleil	
Oufa SAAD	APAJH	

ÉQUIPE

Judit Sala : Chargée de mission

NORMANDIE



CHIFFRES CLÉS



38

structures d'hébergement

1017

emplois

15

adhérents en région
nationaux

6

adhérents régionaux

5531

lits

234

ETP

30 M€

de chiffre d'affaires

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'UNAT Normandie participe régulièrement aux travaux/réunions de l'UNAT Nationale, dans le cadre des réunions des présidents de région qui ont lieu 3 fois par an et de l'AG.

Les principales actions :

- Faire reconnaître le Tourisme Associatif à Vocation Sociale,
- Présence auprès des différents partenaires et de l'Etat,
- Formations de l'ESPE Master 1 et Master 2 de Tourisme éducatif,
- Préparation des Portes Ouvertes dont l'actualisation du matériel de communication,
- Journées d'Etude,
- Elaboration des fiches actions,
- Définition du projet associatif.

Actions menées en 2023

- 1 Journée «Portes Ouvertes» en octobre 2023 au centre Les Hellandes, à Angerville l'Orcher.
- 1 journée d'étude en novembre 2023 sur le thème «Attirer et fidéliser nos futurs salariés, recruter autrement» avec la Mission Locale, Pôle Emploi et CerFrance. Cette journée a eu lieu au centre CPCV, à Houlgate.

Audit Akceli dont l'objectif est la définition du projet associatif de l'UNAT Normandie pour la période 2024-2027.

Des échanges avec différents acteurs concernés de près ou de loin par l'activité de l'UNAT Normandie ont eu lieu afin de recueillir leur perception de l'UNAT aujourd'hui et dans le futur.

Comités de pilotage réduits pour piloter l'avancement de la démarche :

5 réunions en 2023.

Journées de travail (15/03/23 et 31/05/23) :

Atelier #1 sur l'Essence de l'UNAT,
Atelier #2 de partage de diagnostic et sur les orientations stratégiques,
Atelier #3 sur les objectifs stratégiques,
Atelier #4 sur les leviers/ressources.

Perspectives/ projets 2024:

Après un fonctionnement basé en grande partie sur un modèle bénévole, l'ambition de l'UNAT Normandie pour la période 2024 – 2027 est de franchir un palier au service du tourisme à vocation sociale sur le modèle d'autres UNAT régionales, en s'appuyant sur un modèle salarié :

- 1) Renforcer la dynamique associative,
- 2) Développer une offre de services aux adhérents,
- 3) Promouvoir le tourisme à vocation sociale et l'UNAT.

Le recrutement de la chargée de mission a eu lieu fin octobre 2023 pour une prise de poste au 1er février 2024.

La feuille de route 2024:

- Organisation d'une Journée Portes Ouvertes en avril,
- Organisation de 2 journées d'études avant l'été et à l'automne,
- Lancement d'une newsletter,
- Mise à jour des chiffres-clés,
- Réflexion sur la mise en place d'un site internet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Thierry VARNIERE	La Ligue de l'Enseignement Vacances pour tous	Président
Ibrahim BAASOUSI	AROEVEN	Trésorier
Isabelle GEORGET	CPCV Normandie	Secrétaire Générale
François LAURENT		Administrateur
Emanuel LEFEBVRE	CEZAM Normandie	Administrateur
Nathalie CANDAU	CAP France	Administratrice
Jean-Yves TALOIS	EEDF Normandie	Administrateur
Laurence LEJUEZ	FUAJ	Administratrice
Gaël JOUAN	ETHIC ETAPE - Val Soleil Hellandes Normandie	Administrateur
Julien MARCHOIS	ETHIC ETAPE - ODCVL	Administrateur
Sylviane KMAIDIC	Handi Eté	Administratrice
Serge DUCONGET		Administrateur
Bretrand LEROY	Les Compagnons du	Administrateur
Sophie LEPRIEUR	Les Petits Frères des	Administratrice
Marie GARNAVAULT	AVMA	Administratrice
Ludovic LANUZEL	Passion foot	Administrateur
Brigitte HOULIER	PEP Association Régio- nale Pauvres	Administratrice
Marceau BRIER	TLC Vacancesment - Vacances pour Tous	Administrateur
Alain LEBAS		Administrateur
Sonia TESSIER	TRIP NormandPauvres	Administratrice
Jacques ALLOT		Administrateur
Nathalie MARIE	UFCV Normandiment - Vacances pour Tous	Administratrice
Maëlle RIBEIRO		Administratrice

ÉQUIPE

Pas de salarié en 2023 mais une secrétaire bénévole.

NOUVELLE-AQUITAINE



CHIFFRES CLÉS



71

membres

31

organisateurs de séjours

2M

de nuitées

213 M€

de CA global

163

hébergements

36403

lits touristiques

2749

ETP

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Cette année, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a mené plusieurs actions et accompagnements pour ces membres, malgré le départ de sa déléguée régionale et un changement de président en avril 2023.

Durant la période estivale, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a mis à jour son étude « *Etat des lieux du parc du Tourisme Social et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine* ». Cette étude nous a permis de développer la photographie de notre parc hébergement relevant du Tourisme Social et Solidaire par le biais d'analyse quantitatives et qualitatives. Afin d'enrichir cet état des lieux, mais aussi d'avoir une meilleure compréhension globale de notre secteur d'activité, il a été décidé d'intégrer les organisateurs de séjours.

Lancement de la 2ème édition en Nouvelle-Aquitaine d'un été culturel en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Malgré une envie forte de la part des structures de répondre présentes sur ce dispositif, une seule a déposé un dossier :

- UFCV Nouvelle-Aquitaine (33) : semaine thématique autour de la danse (break dance et danses urbaines) ayant accueillie 9 artistes et attirée 170 participants !

Cette année encore l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a décidé de poursuivre ses webinaires à destination de ses membres.

5 ont été proposés sur l'année 2023 avec une quinzaine de participants sur chaque session. Les replays sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « Nos webinaires ».

Le 21 novembre 2023, l'UNAT Nouvelle-Aquitaine a organisé pour l'ensemble de ses membres une journée des acteurs à l'UCPA Sport Station à Bordeaux. Cette journée a rassemblé plus d'une cinquantaine d'acteurs touristiques de la région qui ont ainsi pu échanger sur

des problématiques communes tout en ayant des solutions concrètes de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine présentées pour y répondre.

L'Interfilière représentant l'UNAT NA, l'UMIHNA et la NAHPA a poursuivi pour la deuxième année consécutive ces missions d'accompagnement des filières de la région vers un tourisme durable. Les principales actions menées se sont articulées autour d'une journée technique régionale sur la thématique de l'eau, de la création d'une « ligne verte » à destination des membres des filières, de la mise en place d'une base de données « porteurs de solutions en Nouvelle-Aquitaine » ainsi que de la mise en place d'opérations collectives via les projets Educ'Eau et Parcours Biodéchets.

ÉQUIPE

Clara Monget : Coordinatrice

Maryse Boivin : Chargée de mission de l'Interfilière

Ilona De Valon : Chargée de Mission veille, Animation du réseau et communication en alternance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Philippe MORETTI	Fédérations des Auberges de jeunesse	Président
Frédéric DADOY	UCPA	Vice-Président
Thierry BENAZETH	ODCV19	Vice-Président
Sébastien HERMOUET	Ethic Etapes	Vice-Président
Nicolas DERVIEAU	VALT 33	Trésorier
Karine BERDOULAT	Otella	Trésorier Adjoint
Stéphane SELLES	UFC Nouvelle Aquitaine	Secrétaire
Gaëlle HIPEAU	Vacances et Familles	Secrétaire Adjoint
Nadège AILHAUD	Ekitour	
Denis BLERIOT	Objectif Loisirs	
David BONNAVENTURE	WF Villages	
Anita BRIFFE	Pose ta Valise	
Samuel BROUZES	Vacances ULVF	
Jean-Thibault DANIEL	Colosolidaire	
Jean Marc DIGAUD CLAVEL	Sollincite	
Patrick GARCIA	Au Moulleau avec Saint Vincent de Paul	
Michel PEYTAVY	Agence Nature	
Marc PILI	Vacances Ouvertes	
Laurène PIERRE	Aroeven	
Serge POISNET	Neige et plein Air	
Freydoun SCHAHMANECHE	Bonzai	
Elisabeth VUILLET	Gironde Tourisme	

OCCITANIE



CHIFFRES CLÉS



124

associations adhérentes

679 889

vacanciers

1749

ETP direct

205

séjours répartis sur l'été

237

inscriptions de seniors

34 555

lits

2 861 478

organismes de séjour

182 M€

de CA

278

jeunes supplémentaires

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'UNAT s'est engagée :

- À défendre un secteur d'activité reconnu pour son utilité sociale et solidaire.
- À conforter un tourisme de qualité ouvert à tous.
- À contribuer à sauvegarder en Occitanie, un Tourisme Social Solidaire (TSS).

Grâce à ses partenaires, elle a pu défendre les intérêts de ses 124 associations adhérentes et répondre au mieux à leurs besoins de représentation auprès des décideurs publics et privés. En plus de renforcer la structuration et la mise en réseau du Tourisme Social et Solidaire, l'UNAT Occitanie se veut fédératrice et créatrice d'un sentiment d'appartenance chez ses adhérents.

Elle assure également le relais des informations issues de l'UNAT Nationale auprès de ses adhérents, ou encore au sujet du développement du Fonds Tourisme Durable et du suivi du Décret Tertiaire.

L'UNAT Occitanie est animatrice de son secteur et participe à la promotion de produits touristiques, comme lors de la campagne digitale sur les « Classes de Découvertes » coanimée avec le CRTLO. Elle valorise aussi les métiers de la filière auprès des acteurs de l'emploi et de la formation du TSS. Enfin, elle sensibilise ses adhérents et leurs clients aux éco-gestes, notamment avec la distribution de son écomallette.

L'accès aux vacances pour tous est un des axes prioritaires dans l'ADN de l'UNAT Occitanie.

Cette année encore, l'Opération 1ers départs en vacances, soutenue par la Région Occitanie, les 17 CAF et MSA d'Occitanie, la DRAJES, l'ANCV et la Fondation SNCF - a rythmé les périodes de vacances scolaires en permettant à 2152 enfants de s'inscrire et partir en colonie, dont 210 jeunes porteurs de handicap.

Le programme Seniors toulousains en vacances a également été reconduit pour une 15ème édition.

Grâce à nos partenaires – Ville de Toulouse ; ANCV ; CASAT Midi-Pyrénées et Malakoff Humanis - , 217 seniors sont partis sur septembre et octobre à la plage et à la montagne.

L'UNAT Occitanie aura eu une année bien remplie et souhaite poursuivre ses travaux pour 2024.

ÉQUIPE

Laurent Orlay : Délégué Régional

Anais Wolff : Chargée de missions aides aux départs en vacances

Ingrid Telakhete : Assistante de direction - Chargée de communication

Melis Mehmet : Chargée de missions tourisme durable

David Glondu : Chargé de logistique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association
Michel PERON	Azureva
Jean-Régis SOUVIGNET	Cap France
Sébastien KIFFEURT	FUAJ
Florence COUVREUR	Ethic Etapes
Emanuele FANFANO	Les Glénans
Gerard PENEL	Ligue/URFOL
Veronique VIGNES LACZNY	ODCVL
Michel FRANC	PEP
Tifen GUILLOSSON	Tourisme et Loisirs
Alain SALERY	UCJG/YMCA
Salim BELLAZGHARI	UCPA
Stéphane JAFFRET	UFCV
Audrey MICHON	Vacances et Familles
Alex NICOLA	Villages Club du Soleil
Gilles CRESPO	VVF Villages
Bruno COLOMER	ULVF
Jean TARDOS	Accueil Sans Frontières
Estelle GARDETTE	Altia Club Aladin
Georges GLANDIERES	Chemis du Monde
Anthony BALLET	La Pouzaque
Kamyar MAJDFAR	Loisirs, Education et Citoyenneté
Charlotte MOLLIEUX	LVL Les Ayguades
Philippe LAGARRIGUE	AAGAC
Jean-Marc MAHE	Vacances Evasion

PAYS DE LA LOIRE



CHIFFRES CLÉS



33

associations adhérentes
en région

64

établissements / 24 organisa-
teurs de séjours

956 082

nuitées

9

associations adhérentes au
national

10 339

lits

279 131

vacanciers accueillis

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Accompagnement :

L'UNAT a continué d'animer son réseau afin d'informer de manière continue ses adhérents sur les problématiques du secteur via des mails spécifiques, un flash infos mensuel, des visio avec des partenaires extérieurs, une revue de presse hebdomadaire et des restitutions de réunions extérieures.

En avril, nous avons réuni la plateforme patrimoine (réunions de partenaires financeurs) pour accompagner 4 porteurs de projets.

L'UNAT se positionne en tant que facilitateur sur la question de la transition écologique. Ainsi, l'UNAT a proposé :

- un accompagnement spécifique sur la thématique de l'alimentation durable : 2 webinaires animés + 2 jours de formations pour les équipes de direction et de cuisine;
- un accompagnement dans la démarche d'étiquette environnementale en partenariat avec Loire-Atlantique Développement;
- un accompagnement autour des écogestes soutenue par Solutions&Co => webinaire et atelier pratique prévu en 2024;
- la mise en ligne d'une boîte à outils avec des ressources sur le tourisme durable;
- un devis négocié pour la réalisation d'audits énergétiques.

Relations avec les pouvoirs publics et institutionnels :

Afin d'assurer sa mission de tête de réseau et de plaider en faveur des intérêts du tourisme social et solidaire et de ses acteurs, l'UNAT a poursuivi les échanges avec le Conseil régional, les Conseils départementaux, le CRT, les CDT, la DRAJES, le Rectorat, le Mouvement associatif et la CRESS. Une première convention annuelle a été signée avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Des partenariats ont été noués avec les acteurs de la formation :

- Projet de parcours «tourisme social et solidaire» pour les étudiants en BTS tourisme de l'IMS à Nantes,
- Participation au conseil de perfectionnement des Masters de l'ESTHUA d'Angers,
- Participation aux instances du Campus régional des métiers du tourisme.

Stratégie de communication interne et externe

L'UNAT a continué d'animer ses réseaux avec des publications hebdomadaires sur Facebook, LinkedIn et Instagram et alimenter son site internet.

Deux nouvelles vidéos ont été réalisées :

- l'une pour présenter le réseau de l'UNAT Pays de la Loire,
- l'autre, dans le cadre de Group'AVélo pour présenter les Séjours «Savoir roulez à vélo» .

Culture et TSS

Dans le cadre de la convention pluriannuelle avec la DRAC des Pays de la Loire, l'UNAT a proposé une résidence d'artistes itinérante sur 5 centres de Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée. L'artiste Camille Bleu Valentin a proposé différents ateliers artistiques (peintures, collages, etc...) aux vacanciers.

Partenariat avec les Restos du cœur

Partageant les mêmes valeurs liées au droit aux vacances pour tous, l'UNAT et les Restos du Cœur ont reconduit leur partenariat. Deux brochures référençant les séjours disponibles pour les familles et les enfants ont été réalisées.

Group'AVélo

En 2023, le réseau GAV a accueilli 2 relais-étapes : sur la Loire à Vélo et la Vélo Francette.

Comme tous les ans, l'UNAT a poursuivi l'accompagnement du réseau par le biais de temps d'informations, de soutien et d'ingénierie dans la structuration des séjours. Nous avons poursuivi le développement, la commercialisation et la communication des séjours scolaires à vélo.

L'UNAT Pays de la Loire et l'UNAT Centre Val de Loire ont formalisé le développement du réseau Group'AVélo en Centre Val de Loire par la signature d'une convention et la mise en place d'outils de communication communs.

ÉQUIPE

Rose-Laurence PICHON : Déléguée régionale

Elodie DUBOURG : Chargée de mission Group'AVélo

Marie ORHON puis Julien PEREZ : Chargé.e de mission tourisme durable et communication

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Véronique CROUE-GUELLERIN	UCPA	Présidente
Olivier GUICHARD	Hostellerie du Bon Pasteur	Vice-Président
Danielle LE NALLIO	Château de la Plinguetière	Secrétaire
Olivier BERNARD	Château de la Turmelière	
Chloé SUTEAU	CGCV	
Mathias CADOT	ACCOORD	
Françoise GERVOT	Association Rivage	
François GUILLOTEAU	Vacances et Familles	
Roselyne FORTUN	UFCV	
Alexandre BEUREL	Village Club Cap France La Rivière	
Laurent CHABOT	Centre de mer Bellevue	

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



CHIFFRES CLÉS



176
hébergements

13
organisateurs de séjours

2.5M
de nuitées

5112
emplois

32 097
lits

467 085
arrivées

163 M€
de CA

55
adhérents

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Activité

L'année 2023 en région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a été marquée par :

Le conseil, l'aide et l'accompagnement

Des webinaires d'information à destination des adhérents, en lien avec les partenaires, pour leur permettre de mieux intégrer les évolutions réglementaires et environnementales, de présenter les accompagnements possibles et les solutions. Des thèmes comme l'énergie avec le décret tertiaire, l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques avec la Loi d'Orientation des Mobilités, l'alimentation durable avec la loi Egalim 2.

Relais d'autres aides et dispositifs existants en région notamment.

La promotion soutenue par le Comité Régional du Tourisme

-des séjours scolaires et du site dédié « Ma Classe dans le Sud », soutenue par le Comité Régional du Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur : actualisation, impression et diffusion du Manuel de l'Enseignant élaboré en 2022 pour aider les enseignants dans l'organisation d'un séjour (dossier, financement, encadrement...) ; e-mailings aux écoles, collèges et lycées ; campagnes Youtube Ads avec les vidéos tournées en 2022 (156 000 vues en 1 an et demi) et campagnes Google Ads ; ces dernières générant un trafic assez important sur le site ainsi que des demandes de séjours par les enseignants (plus de 250 en 2023).

-des séjours seniors / cylo avec la diffusion, à la fin de l'été, de bons plans pour l'automne ; la préparation également de la participation au salon Vélofolies de Courtrai (Belgique) du 19 au 21 janvier 2024 avec le CRT, 3 adhérents et d'autres acteurs de la région

(rédaction d'un encart à paraître dans un magazine spécialisé de l'association belge, Pasar ; élaboration d'un catalogue avec des offres vélo 2024).

Le 4ème été culturel en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans le cadre du partenariat national avec le Ministère de la Culture. 24 résidences d'artistes de différentes disciplines (théâtre, photo, écriture, arts numériques...), entre juillet et début novembre, dans 19 villages et centres de vacances, auberges de jeunesse pour des publics variés (enfants en colos, familles, seniors, personnes en situation de handicap). Poursuite de la mission de coordination du partenariat national avec le Ministère de la Culture, l'UNAT nationale et les autres UNAT en région.

L'information et la valorisation des métiers et l'aide au recrutement

-Dans le cadre du partenariat avec l'Association Régionale des Missions Locales (ARML), organisation de deux événements pour permettre à des jeunes de découvrir le secteur et aux employeurs de se présenter et de faire connaître leurs offres d'emploi.

16 mai : « Trouve ton boulot les pieds dans l'eau » à la Couronne plage à Martigues (13)

7 novembre : « En piste pour l'emploi » à Réallon (05)
Au programme de ces journées : parcours métiers, déjeuner convivial, job dating « inversé » avec à chaque fois une valorisation via le dispositif Lab'On-ID (plateau TV et/ou after movie).

- Tournage de vidéos en octobre qui serviront à promouvoir les métiers auprès des partenaires et prescripteurs emploi mais aussi directement pour cibler des jeunes sur les réseaux sociaux en amont des saisons principalement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Représentant	Association	Mandat
Yannick GALLIEN	VTF	Président
Jacky MARCOTTE	UFCV	Vice-président
Pascal BERTHAULT	Fédération Française de Voile Ligue Sud PACA	Vice-président
Pascal CARRANO	Vacances Léo Lagrange	Trésorier
Slavica GLISIC	Œuvre Saint Jeannaise Lou Riou	Secrétaire générale
Lucile PAROZ	Cannes Jeunesse	Membre
Jérôme JARMASSON	La Bastide des Joncas	Membre
Joël DESROCHES	Loisirs Provence Méditerranée	Membre
Saïd ATTOUMANI	Odésia vacances	Membre
Madalene MATHIÈRE	YMCA France - Centre Azur	Membre

ÉQUIPE

Fanny ANDREU : Déléguée régionale

Floryan FABROL : Chargé de mission

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'Union présentent au titre de l'exercice 2023 un résultat positif de 67 373 €.

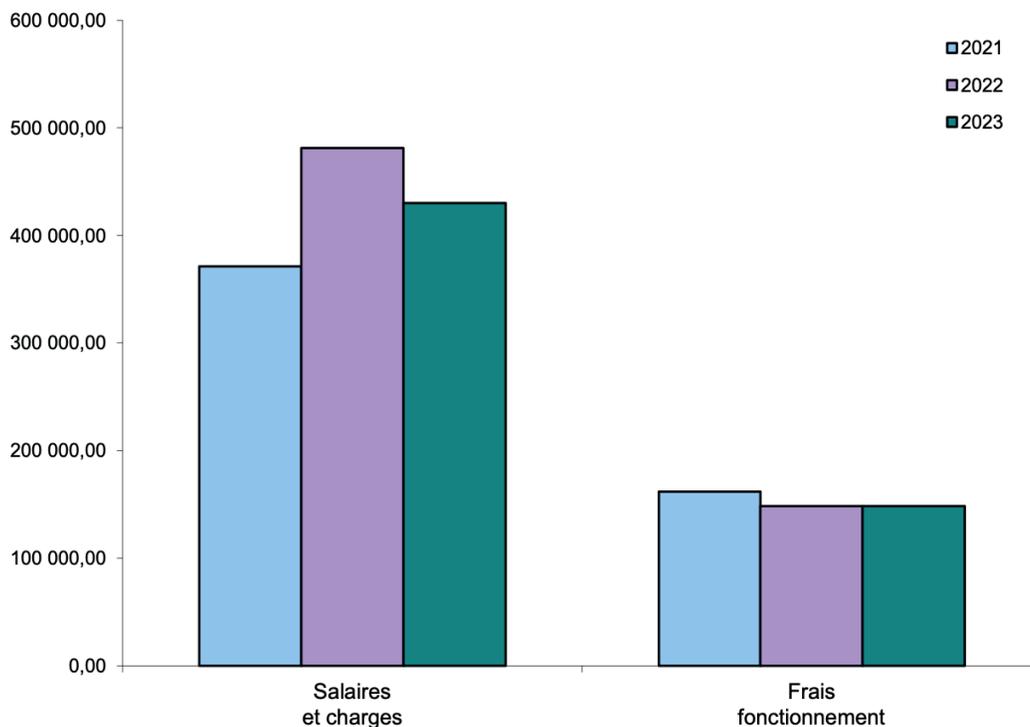
Au niveau des charges :

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 695 431 € en 2023, en diminution rapport à 2022 (752 354 €).

Les charges de personnels se sont élevées à 430 069 € contre 481 222 € en 2022. Cette baisse est liée aux diverses vacances de postes sur le début de l'année.

Les charges liées au fonctionnement de l'Union ont été particulièrement maîtrisées, dans la continuité des années précédentes.

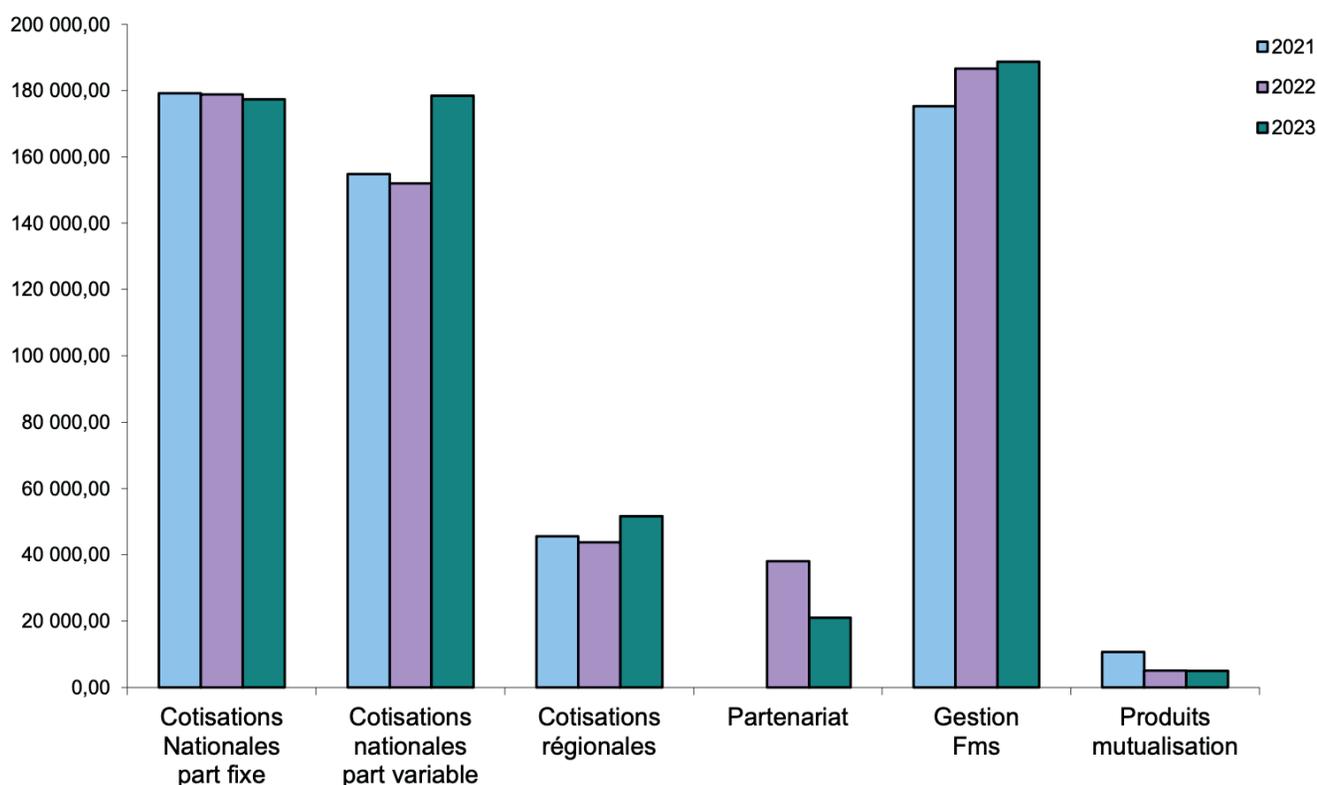
Les graphiques présentés ci-dessous vous apporteront une vision synthétique de l'évolution des principales charges de fonctionnement et des salaires et charges sur ces trois dernières années.



Au niveau des produits

Nos produits d'exploitation sont de 754 327 € en 2023 contre 763 059 € en 2022.

Cette baisse s'explique notamment par la baisse de nos partenariats passant de 38 000 € à 21 000 €.



Au niveau du bilan

Le total du bilan s'élève à 6 053 725 € contre 5 678 799 € en 2022.

Cette hausse a principalement pour origine l'augmentation du compte Fonds de garantie des adhérents FMS à savoir 2 631 418 € contre 2 406 087 € au 31/12/2022.

Nous proposons d'affecter notre résultat excédentaire de 67 373 € au compte « report à nouveau », ce qui portera ce compte à la somme de 1 346 240 €.

Les fonds propres de l'UNAT s'élèvent alors à 5 882 727 € au 31/12/2023 incluant notamment :

- 1 346 240 € de report à nouveau,
- 2 631 418 € de fonds relatifs au Fonds Mutuel de Solidarité (fonds propres sans droit de reprise),
- 1 783 226 € de fonds relatifs au Fonds de Réserve (fonds propres avec droit de reprise).

Ce niveau de fonds propres permet de satisfaire la norme de solvabilité exigée par les pouvoirs publics ; notons par ailleurs qu'il convient d'ajouter à ces fonds propres comptabilisés au bilan au 31 décembre 2023, nos plus-values latentes immobilières de l'ordre de 5M€.

La Trésorière,
Anne Gandais

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION U.N.A.T
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET
DE PLEIN AIR

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929

Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS

SIREN : 775 685 134

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ASSOCIATION U.N.A.T**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR**

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929

Siège social : 8, rue César Franck

75015 PARIS

SIREN : 775 685 134

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents de l'**Association U.N.A.T**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **U.N.A.T.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 15 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
BRICE ROGIR
Signature numérique de : BRICE ROGIR
Date : 15-05-2024 17:02
URL :
37333364336166392d62...

Brice ROGIR

Bilan actif

	Brut	Amort. &	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	45 397	7 285	38 112	38 112
Autres immobilisations incorporelles	86 520	86 520	-	-
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	247 885	217 919	29 966	30 088
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 891	42 790	9 101	14 266
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 500	1 500	5 000	5 000
Autres titres immobilisés	465 135		465 135	465 135
Prêts				
Autres	10 809		10 809	10 809
Total I	914 136	356 014	558 122	563 410
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	189 246	6 949	182 297	74 626
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	4 358		4 358	32 742
Divers				
Valeurs mobilières de placement	308 081		308 081	305 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 997 038		4 997 038	4 696 732
Charges constatés d'avance	3 830		3 830	6 290
Total II	5 502 552	6 949	5 495 603	5 115 390
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 416 688	362 963	6 053 725	5 678 799

Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	Net au	Net au
	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	61 100	61 100
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	2 631 418	2 406 087
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise	1 783 226	1 731 077
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	60 744	60 744
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 278 867	1 283 618
Excédent ou déficit de l'exercice	67 373	4 752
SITUATION NETTE	5 882 727	5 537 875
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	5 882 727	5 537 875
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 746	4 040
Total III	5 746	4 040
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	18 696	18 696
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 323	23 557
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	90 731	86 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 501	8 049
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 000	
Total IV	165 252	136 884
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 053 725	5 678 799

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	407 452	374 548
Ventes de biens et de services	9 927	9 371
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	9 927	9 371
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	67 477	83 494
Concours publics et subventions d'exploitation	46 477	45 494
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	21 000	38 000
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	279	18 067
Utilisation des fonds dédiés		5 205
Autres produits	269 192	272 374
Total I	754 327	763 059
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	171 314	186 256
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	26 636	23 011
Salaires et traitements	305 188	341 508
Charges sociales	124 881	139 714
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 977	5 470
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	56 436	56 394
Total II	695 431	752 353
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	58 895	10 706
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	26 186	10 350
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	26 186	10 350
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	-
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	26 186	10 350
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	85 082	21 056

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 107	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	7 107	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 864	18 767
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	14 864	18 767
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 7 757	- 18 767
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 951	7 039
Total des produits (I+III+V+IX)	787 620	773 409
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	720 247	778 160
EXCEDENT OU DEFICIT	67 373	- 4 752

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 6 053 725 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 787 620 euros et un total charges de 720 247 euros, dégageant ainsi un résultat de 67 373 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.

L'association a choisi d'incorporer les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des immobilisations financières et les titres de placement.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC N° 2016-07, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Conformément aux obligations liées à l'application des normes prudentielles, EY a réalisé une mission pour établir la solvabilité de l'UNAT dans le cadre de son activité de garantie financière, sur la base des comptes arrêtés pour l'année précédente 2022. Cette étude annuelle a été remise au Ministère de l'Economie et des Finances.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissariat aux comptes, certification des comptes de l'exercice : 8 190 € HT

AUTRES INFORMATIONS

L'association n'exerce aucune activité susceptible d'être soumise aux impôts commerciaux. Cependant, l'association règle l'impôt sur les sociétés au taux de 24% sur les loyers encaissés.

Article 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants.

Selon cet article, les associations, dont le budget est supérieur à 150.000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association, les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et le Délégué Général. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant la Délégué Général. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être divulgués, la loi ayant prévu que l'information doit être globale et n'a pas à être donnée de façon nominative.

Réserves

Le poste « Réserves » s'élève à 60.744 Euros au 31/12/2023 et est composé de Réserves statutaires contractuelles.

Le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT

Le FMS, Fonds Mutuel de Solidarité, de l'UNAT a pour objet de permettre aux associations et autres organismes qui en sont membres, de justifier à l'égard de leurs adhérents des garanties

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

financières exigées par les textes légaux et réglementaires fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

Le décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015 a eu pour objet la révision des modalités de calcul de la garantie financière des agents de voyage. Ce décret entré en vigueur le 1^{er} octobre 2015 vise à améliorer la protection des consommateurs en instaurant une garantie de la totalité des fonds déposés par les clients auprès des agents et opérateurs de voyage, en conformité avec le droit de l'Union Européenne.

L'ordonnance 2017-1717 du 20 décembre 2017, applicable à compter du 1er juillet 2018 qui porte transposition dans le droit français de la directive européenne relative aux voyages à forfaits et aux prestations de voyages liés, a modifié le champ d'application de la loi concernant la vente de voyages et de séjours.

L'arrêté du 30 juillet 2019 a fixé des normes prudentielles à compter du 1^{er} janvier 2020 visant à garantir la solvabilité des organismes associatifs apportant leur caution aux opérateurs de voyages et de séjours.

En conséquence, le total du chiffre d'affaires tourisme des membres du FMS bénéficiant au 31 décembre 2023 d'une garantie financière du FMS s'élève à 218 483 371 Euros contre 186 776 618 Euros pour les membres bénéficiant de cette même garantie au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, 259 membres de l'UNAT bénéficient de la garantie financière du FMS/UNAT.

La valorisation du compte FMS de l'UNAT au cours de l'exercice 2023 est présentée ci-dessous :

N° de compte	Libellé	01-janv-23	Augmentation	Diminution	31-déc-23
103400	Fonds Mutuel de Solidarité	2 406 088	429 575	204 244	2 631 418
		2 406 088	429 575	204 244	2 631 418

L'augmentation du FMS s'explique par :

- Les produits des cotisations versées par les adhérents (420 490 € en 2023) ;
- Les produits des placements financiers : (9 085 € en 2023)

La diminution du FMS s'explique par :

- Les frais de gestion du Fonds (188 676 €) ;
- Les honoraires d'études avocats et conseils (9 240 €) ;
- La maintenance du site internet (3 108 €) ;
- Des frais divers (frais de déplacement, restauration, frais bancaires : 3 220€).

Le Fonds de Garantie des Adhérents de l'UNAT

Afin de garantir la pérennité du Fonds Mutuel de Solidarité (FMS-UNAT), l'UNAT a décidé en 2015 de constituer un fonds de garantie financé par des apports des adhérents du fonds principal, avec droit de reprise, afin de permettre d'offrir une garantie adaptée aux futures exigences réglementaires et à la sinistralité actuelle.

Ce fonds de réserve a vocation à permettre une intervention complémentaire venant au soutien du fonds principal en cas de prélèvements significatifs.

Exercice du 01/01/2023

au 31/12/2023

N° de compte	Libellé	01-janv-21	Augmentation	Diminution	31-déc-21
103500	Fonds de Garantie des Adherents avec Dt reprise	1 731 077	57 977	5 828	1 783 226
		1 731 077	57 977	5 828	1 783 226

Ce fonds de réserve s'élève à 1 783 226 € au 31/12/2023.

Les conditions de reprise par les membres de leurs apports, dont les modalités sont fixées contractuellement, sont les suivantes :

- En cas de non-respect des conditions de fonctionnement du fonds par l'UNAT
- En cas de dissolution du FMS-UNAT bénéficiaire de ces apports
- En cas de départ de l'apporteur du FMS-UNAT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement				0
- Donations temporaires d'usufruit				0
- Concessions brevets licences marques logiciels	45 397			45 397
- Immobilisations incorporelles en cours	86 520			86 520
- Avances et acomptes				0
Immobilisations incorporelles	131 917	0	0	131 917
- Terrains				0
- Constructions sur sol propre	247 885			247 885
- Constructions sur sol autrui				0
- Installations générales, agencements aménag. const.				0
- Installations techniques, matériel et outillage				0
- Installations générales, agencements aménag. divers				0
- Matériel de transport				0
- Matériel de bureau et informatique mobilier	72 254	1 883	22 246	51 891
- Emballages récupérables et divers				0
- Immobilisations corporelles en cours				0
- Avances et acomptes				0
Immobilisations corporelles	320 139	1 883	22 246	299 776
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
- Participations évaluées par mise en équivalence				0
- Autres participations	6 500			6 500
- Autres titres immobilisés	460 980			460 980
- Prêts et autres immobilisations financières	14 964			14 964
Immobilisations financières	482 444	0	0	482 444
ACTIF IMMOBILISE	934 500	1 883	22 246	914 137

Notes sur le bilan

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement				0
- Donations temporaires d'usufruit				0
- Concessions brevets licences marques logiciels	93 805			93 805
Immobilisations incorporelles	93 805	0	0	93 805
- Terrains				0
- Constructions sur sol propre	217 797	122		217 919
- Constructions sur sol autrui				0
- Installations générales, agencements aménag. const.				0
- Installations techniques, matériel et outillage				0
- Installations générales, agencements aménag. divers				0
- Matériel de transport				0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 988	7 048	22 246	42 790
- Emballages récupérables et divers				0
Immobilisations corporelles	275 785	7 170	22 246	260 709
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 201292,68 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		0	
Prêts		0	
Autres	10 809	10 809	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	182 297	182 297	
Créances reçues par legs ou donations		0	
Autres	4 358	4 358	
Charges constatées d'avance	3 830	3 830	
Total	201 293	201 293	0

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir	
Personnel - produits à recevoir	
Charges sociales - produit à recevoir	
Impôts et taxes - produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	1776
Disponibilités - produits à recevoir	
Total	1 776

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 467 188		429 575	204 244	2 692 519
Fonds propres avec droit de reprise	1 731 077		57 977	5 828	1 783 226
Ecart de réévaluation					0
Réserves	60 744				60 744
Report à nouveau	1 283 618	-4 752			1 278 867
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 752	4 752	67 373		67 373
Situation nette	5 537 875	0	554 925	210 072	5 882 728
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL	5 537 875	0	554 925	210 072	5 882 728

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					0
Garanties données aux clients					0
Pertes sur marchés à terme					0
Amendes et pénalités					0
Perte de change					0
Charges sur legs ou donations					0
Pensions et obligations similaires					0
Restructurations					0
Impôts					0
Charges à répartir sur plusieurs exercices					0
Autres provisions pour risques et charges	4 040	1 706			5 746
TOTAL	4 040	1 706	0	0	5 746
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunt et dettes financières divers (*) (**)	18 696	18 696		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 323	37 323		
Dettes des legs et donations		0		
Dettes fiscales et sociales	90 731	90 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes (**)	8 501	8 501		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	165 252	165 252	0	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	1 227
Personnel - congés à payer	13 224
Personnel - autres charges à payer	
Charges s/provision congés à payer	5 950
Organismes sociaux à payer	
Etat charges a payer	
Autres charges à payer	267
Total	20 669

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 830		
Total	3 830	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits exceptionnels
Produits constatées d'avance	10 000		
Total	10 000	0	0

Autres informations**Effectif au 31/12**

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	0	3	3	3
Employés	2	2	4	4
Total	2	5	7	7

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33(0) 1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION U.N.A.T
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET
DE PLEIN AIR

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929

Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS

SIREN : 775 685 134

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION U.N.A.T
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929
Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS
SIREN : 775 685 134

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Approbation générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents de l'**Association U.N.A.T**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 15 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
BRICE ROGIR
Signature numérique de : BRICE ROGIR
Date : 15/05/2024 16:39
Lieu :
36326632393865322d31...

Brice ROGIR

EURL UNAT Développement

8 RUE CESAR FRANCK

75015 PARIS 15

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	41		41	34	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15 519		15 519	15 519	
DISPONIBILITES	28 121		28 121	26 894	
COMPTES DE EGUIPARIATI	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	43 680		43 680	42 447
COMPTES DE EGUIPARIATI	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		43 680		43680	42 447
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	36 594	37 001
	Résultat de l'exercice	(107)	(407)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		41 987	42 094
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 693	353	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 693	353
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		43 680	42 447
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(106.86)	(407.09)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat ^{1/2}

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			107	407
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				107	407
RESULTAT D'EXPLOITATION				(107)	(407)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(107)	(407)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(107)	(407)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		107	407
RESULTAT DE L'EXERCICE		(107)	(407)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Le tourisme
au service des hommes et des territoires

8 rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73
Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr www.unat.asso.fr